LA FORET

7/8/2010

Les castors en Suisse

Nicolas Lambiel en portfolio

Interforst 2010

570XP® AutoTune
Notre tronçonneuse la plus innovante

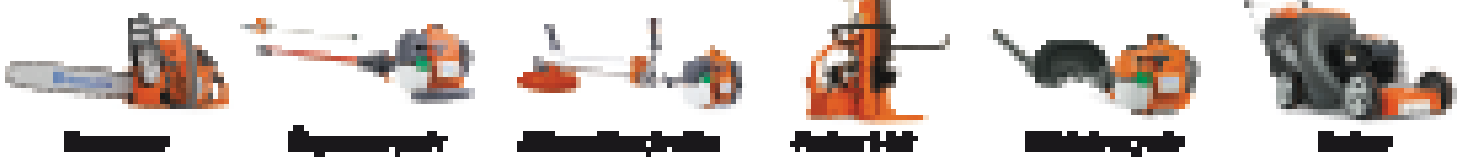

N° 7/8 SOMMAIRE

Juillet-août 2010 — 63e année

Actualité 5

Statistique forestière 2009
Nouveaux CFC et diplômes; volonté jurassienne d'utilisation de son potentiel bois 6
Infos bois indigène et nouvelle ordonnance sur la provenance du bois 11

Infos SUVA et législation contre le commerce illégal de bois dans l'UE 12
Championnats suisses de bûcheronnage 15

Science et pratique 16

Démonstration de tracteurs à Schaffouse

Photo de couverture

Photo: Nicolas Lambiel

Image spectaculaire prise par le photographe Nicolas Lambiel à l'occasion de travaux forestiers.

Vivre avec le castor 18
Portfolio Nicolas Lambiel 23
Utilisation du bois et protection du climat 27
Euroforest 31
Interforst 33

Photo: Alain Douard/EFS

Marché du bois 36

Statistique 2009 sur la transformation du bois
Marché du bois énergie 37
Commission du marché du bois 38
Usages suisses du commerce du bois, la Suisse et l'étranger en bref 39

Services 40

Echos des régions 42

Pages de l'EFS 46

Toutes les photos sont aimablement mises à notre disposition.

Nouveautés pour séduire

Les mois d'été de juillet et d'août sont devenus, par tradition pour notre mensuel *LA FORÊT*, l'occasion de vous présenter un numéro double. Plus de pages, c'est la possibilité de soumettre plus d'articles, plus de sujets à votre lecture. Et de sortir un peu des sentiers battus.

C'est ce que la rédaction vous propose grâce à l'exceptionnelle contribution du photographe de Semsales Nicolas Lambiel. Le portfolio (détachable) qui lui est consacré en milieu de revue offre, sous des angles inédits et spectaculaires, la chance de voir quasiment de l'intérieur ce que le travail du forestier peut représenter comme difficultés et comme maîtrise, des outils comme des risques.

Des images qui certainement ne laisseront personne indifférent. Et certainement pas les nouveaux détenteurs de CFC de forestier-bûcheron du Jura et du Jura bernois, de Neuchâtel, de Vaud et de Fribourg à qui *LA FORÊT* présente ses félicitations et leur souhaite un bon départ dans le monde professionnel. Avant de se pencher sur les résultats des championnats suisses de bûcheronnage Stihl® Timbersport® Series, sur de nouveaux tracteurs de débardage en démonstration à Schaffouse, la réapparition du castor en Suisse, l'effet de l'utilisation du bois pour la protection du climat ou la visite des deux foires Interforst à Munich et Euroforest en Bourgogne.

L'agenda et les parutions de livres se fondent dans une nouvelle rubrique intitulée «Services», où les infos d'entreprises trouvent aussi leur place. Les régions ne sont pas en reste: la CAFOR présente son cours de construction de mur en pierres sèches qui a eu, au Valais, un retentissant succès. A Neuchâtel, les propriétaires forestiers ont tenu assemblée en juin et dans le Jura bernois, une nouvelle réserve forestière de 131 ha est née à La Neuveville. Pas en reste, l'EFS résume les débats liés à la certification de l'origine des bois qui a occupé la conférence des présidents et des gérants de juin dernier et lance sa nouvelle offre de cours. Bonne lecture!

Fabio Gilardi

Revue spécialisée dans le domaine de la forêt et du bois, paraît 11 fois par an

Editeur:
Economie forestière Suisse (EFS)
Président: Max Binder; directeur: Urs Amstutz; responsable d'édition: Roland Furrer

Rédaction:
Rédacteur responsable: Fabio Gilardi (fg), gilardi@wvs.ch; rédacteur adjoint: Alain Douard (ad), douard@wvs.ch
EFS, Rosenweg 14, 4501 Soleure, tél. 032 625 88 00
Marché du bois: Eduard Belser
Commission: L. Page (FR), (prés.), R. Baumgartner (Jura bernois), C. Giesch (VS), J.-B. Moulin (VS), M. Oriet (JU), E. Piguet (VD), A. Tüller (NE)

Administration:
Rosenweg 14, 4501 Soleure, tél. 032 625 88 00, fax 032 625 88 99, http://www.wvs.ch

Annonces:
Publicitas Publimag SA, 3001 Berne, tél. 031 387 22 11, service.be@publimag.ch

Abonnements:
Manuela Kaiser, kaiser@wvs.ch

Abonnement annuel:
Fr. 79.–. Prix spéciaux pour apprentis, étudiants, retraités et groupes

Tirage:
1735 ex. (REMP 2008/2009)

Impression:
W. Gassmann SA
Chemin du Long-Champ 135
2501 Bienne

La reproduction des articles est autorisée uniquement avec l'accord de la rédaction
Mention des sources obligatoire

Label de qualité du groupe presse spécialisée de l'Association de la presse suisse

ISSN 0015-7597

HSM SUISSE SA
Technique forestière
www.hsmschweiz.ch

Votre fournisseur complet
- Débusqueur
- Porteur
- Abatteuse
- Débusqueur combiné
- Machine spéciale
Programme forestier professionnel du spécialiste ! Demander nous conseil!
Agent Romandie:
Kocher & Cie, Machines forestières, Grand'Rue 65, CH-2606 Corgémont
Tel.: 032 489 29 24, Fax: 032 489 15 16, E-Mail: garage.kocher@bluewin.ch

Ils carburent bien et ménagent l'environnement, la santé de l'utilisateur et le moteur.
STIHL MotoMix & MotoPlus
Carburants à faible teneur en polluants: performances élevées ménageant au maximum l'environnement, la santé et le moteur. STIHL MotoMix 1:50 est un mélange pour moteur 2-temps prêt à l'emploi, MotoPlus un carburant pour tous les moteurs 4-temps.
STIHL VERTRIEBS AG
Tél. 044 9483038
Fax 044 9483028
info@stihl.ch, www.stihl.ch
Vente uniquement par le revendeur spécialisé
STIHL

KELLER
FORSTMASCHINEN

Prospectus
H-8 – 840cm
H-14 – 1100cm
H-20 – 1575cm
Porteurs
Bobil F8
Bobil F12-S
Bobil F14
HOTLINE
Sälö + PALAX
Bois-fourches automatiques – 870cm
STARK
Distributeurs mobiles
Weiler
Treuils électriques

pezzolato

DÉCHIQUETEUSE

BROYEUR À TAMBOUR

BROYEUR À DISQUE

PFANZELT Pro-Flex
tracteur polyvalent

PFANZELT Felix
porteur / débardeur à 4/8-roues

LKT
LE DÉBARDEUR LÉGER
PORT – PUISSANT – ÉPROUVÉ

PFANZELT remorques / treuils

PFANZELT treuils

HETRONIC Rappo
radiocommandés

WALDRAPP treuil à moteur

RAPPTRAC débardeur à chenilles
1715 Plaffeien
rappo

CANTON **FRIBOURG**

LA DIRECTION DES INSTITUTIONS, DE L'AGRICULTURE ET DES FORÊTS met au concours le poste de

ingénieur/e forestier/ère d'arrondissement

auprès du Service des forêts et de la faune, 3e arrondissement forestier à Bulle.

Domaine d'activités
En votre qualité d'ingénieur/e forestier/ère d'arrondissement, vous assurez, avec vos collaborateurs, la mise en œuvre et le suivi de la législation sur la forêt en tenant compte des législations touchant l'environnement naturel.

Exigences
Vous avez achevé une formation d'ingénieur/e forestier/ère (EPF-Z), un master en sciences de l'environnement (EPF-Z) ou une formation jugée équivalente avec spécialisation en gestion des forêts et du paysage ou des dangers naturels. Vous bénéficiez de connaissances approfondies et d'une expérience pratique dans le domaine de la gestion des forêts protectrices et des dangers naturels. Vous avez un intérêt marqué pour une activité pluridisciplinaire et avez géré et réalisé plusieurs travaux complexes. Votre compréhension des problèmes écologiques, économiques et techniques vous motive à trouver des solutions durables et réalisables. Esprit d'initiative, compétences sociales et de communication sont des valeurs qui caractérisent votre façon de travailler; vous savez vous organiser et fixer des priorités. Vous maîtrisez la langue française et avez de très bonnes connaissances de la langue allemande.

Entrée en fonction
1er avril 2011 ou date à convenir.

Renseignements
Des informations complémentaires peuvent être obtenues auprès de Walter Schwab, chef de service, tél. 026 305 23 47, schwabw@fr.ch.
Les personnes intéressées sont priées d'adresser leur offre écrite avec curriculum vitae, copies de certificats et références jusqu'au 15 octobre 2010 au Service du personnel et d'organisation, rue Joseph-Piller 13, 1700 Fribourg.

STATISTIQUE FORESTIÈRE 2009

La récolte de bois recule encore...

Les chiffres 2009 de la statistique forestière mettent en évidence un nouveau recul de la récolte de bois en Suisse, associée à une baisse des prix. Le phénomène touche surtout la forêt privée.

Dans les forêts privées, la récolte a diminué de 18% en 2009, entraînant un recul de plus de 7% du volume total de bois récolté en Suisse à 4,9 millions de m³. Malgré des prix en baisse, la récolte des exploitations publiques s'est maintenue au niveau de 2008 et la demande indigène a donc pu être satisfaite, dans un contexte global plutôt morose.

Exportations en berne

En effet, les marchés internationaux sont restés marqués par la crise et les exportations suisses de bois ronds ont chuté de 24% par rapport à 2008. De son côté, l'économie indigène a consommé 10% de bois en moins, une diminution des besoins qui affecte surtout l'industrie du papier et des dérivés du bois, très axée sur l'exportation. Par contre, la construction soutient la demande de sciages résineux et les scieries suisses ont pratiquement maintenu leur niveau de production.

En raison des incertitudes pesant sur l'évolution économique, les acheteurs de bois ronds n'ont pas pu faire d'estimation précise de leurs besoins pour 2009. Il n'y a donc pas eu de signaux anticipés du marché, importants pour les coupes de bois. Les prix des bois ont poursuivi leur évolution à la baisse, engagée au début du deuxième semestre 2008.

Dans ce contexte, les propriétaires privés ont adopté une attitude prudente et les récoltes de bois dans les forêts privées ont accusé un recul marqué de 18% à 1,64 million de m³. Par contre, les exploitations forestières publiques ont maintenu leur production, avec 3,24 millions de m³. Malgré cela, la récolte totale en Suisse a diminué pour la deuxième année consécutive de plus de 7% pour se situer à 4,9 millions de m³.

Bois-énergie: 30% dépassé

Sur les dix dernières années, ce n'est qu'en 2002 que l'on trouve une récolte de bois encore plus faible. L'influence du régime de propriété se manifeste également au niveau régional: dans les cantons à forte proportion de forêt privée, la diminution a été plus marquée que la moyenne. Parmi les cantons disposant d'une surface forestière étendue, seuls les Grisons ont enregistré une hausse des exploitations (+11%). Cette progression est sans doute liée à la demande de la plus grande scierie et de la plus grande centrale de chauffage au bois de Suisse.

Poursuivant une tendance amorcée, le recul des récoltes touche tous les assortiments à l'exception du bois-énergie. Malgré la baisse de la consommation totale d'énergie en Suisse, due à la conjoncture, les besoins en bois-énergie ont augmenté. Le volume de bois de feu récolté a progressé de 11% à 1,55 million de m³. Selon la statistique forestière, la part de cet assortiment a dépassé ainsi pour la première fois les 30% en 2009.

La récolte de grumes de résineux a diminué, elle, de près de 11% à 2,57 millions de m³. C'est le niveau le plus bas jamais atteint depuis 1997. Parallèlement, les exportations de grumes ont reculé de 30%, ce qui n'a pas empêché les scieries de rencontrer des difficultés d'approvisionnement en fin d'année. Le volume de bois d'industrie récolté a lui aussi nettement baissé (–23%), conséquence de la diminution de 28% de la demande de l'industrie du papier et des dérivés du bois.

SP/LF

Informations complémentaires:
www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/themen/07/04.html
Graphiques:
www.news.admin.ch/NSBSubscriber/message/attachments/19875.pdf

... et le déficit se creuse à nouveau

Ce sont à nouveau les forêts bien desservies du Plateau qui ont été les plus exploitées en 2009. Le bois sur pied non utilisé se trouve surtout dans les forêts privées et en montagne. Comme en 2008, les récoltes dans les régions alpines ont encore proportionnellement progressé par rapport aux autres régions.

En raison des bas prix du bois, les entreprises forestières publiques ont réalisé une recette moyenne nette d'un peu plus de 75 francs par mètre cube de bois exploité, contre près de 83 francs en 2008.

Comme le volume de production de bois s'est globalement maintenu au niveau de l'année précédente et que les coûts ont augmenté, le déficit de la gestion forestière par hectare de forêt productive s'est creusé, passant de 38 à 56 francs en moyenne suisse – et cela malgré l'augmentation des contributions pour la gestion des forêts de détente, l'entretien des forêts protectrices et la biodiversité.

Comme le montre le réseau d'entreprises pilotes *(voir ci-contre)*, les déficits les plus importants par hectare surviennent sur le Plateau et dans les forêts de détente où la gestion forestière est la plus coûteuse. L'un des grands défis de l'économie forestière pour ces prochaines années sera donc de réduire les coûts par une amélioration ciblée de l'organisation.

Statistique et réseau d'entreprises pilotes

En complément à la statistique forestière complète, établie par l'Office fédéral de l'environnement, celui de la statistique et les cantons, les ratios de gestion de plus de 200 entreprises du Jura, du Plateau, des Préalpes et des Alpes sont recensés dans un réseau d'entreprises pilotes, au moyen d'une enquête par échantillon.

Les données de l'échantillon s'appuient sur une comptabilité des coûts complets de l'entreprise. Le logiciel ForstBar, développé à cet effet, permet de saisir et d'analyser les heures de travail, les recettes et les coûts. Les premiers ratios de gestion sont disponibles depuis 2008.

FORMATION PROFESSIONNELLE JURA-JURA BERNOIS

Dix nouveaux forestiers-bûcherons diplômés

Responsable de la formation réalisée en alternance entre Jura et Jura bernois, la nouvelle Commission d'examens et des cours interentreprises a organisé sa cérémonie de certification dans la forêt de Fahy.

Par Patrice Eschmann*

Lors d'une conviviale cérémonie tenue en forêt, dix jeunes forestiers-bûcherons du Jura et du Jura bernois ont reçu début juillet leur certificat fédéral de capacité. Cette réussite couronne trois années de formation en entreprise. Particularité du monde forestier, les examens pratiques de bûcheronnage ont eu lieu en mars, alors que les examens consacrés aux connaissances professionnelles et aux soins à la jeune forêt ont eu lieu à fin juin. Organisés en alternance entre le Jura bernois et le Jura, les examens ont eu cette année pour cadre la forêt domaniale de Fahy. La cérémonie de remise des certificats et des prix a été organisée pour la première fois par la nouvelle Commission d'examens et des cours interentreprises pour forestiers-bûcherons du Jura et du Jura bernois. Comme le veut la tradition, des prix offerts par les différentes associations liées à la forêt et par les instances en charge de la formation professionnelle ont récompensé les lauréats méritants. A noter qu'une attention particulière a été offerte à Gérald Montandon, ingénieur forestier à la Division forestière 8 à Tavannes en signe de remerciements. A l'aube d'une retraite bien méritée, Gérald Montandon a pris officiellement congé du monde de la formation professionnelle forestière après trente et une années d'engagement en tant qu'expert et chef expert.

Les dix jeunes diplômés peuvent désormais aborder le monde professionnel avec toutes les compétences requises dans un métier exigeant, dangereux, mais hautement diversifié. Dans une région où la forêt est omniprésente et dans un contexte de regain d'intérêt pour le bois local, la nécessité de disposer d'un personnel pleinement qualifié a été soulignée. Les importantes possibilités d'évolution professionnelle dans la foresterie ont également été rappelées aux diplômés lors de la cérémonie. Les lauréats sont Kevin Affolter, Sorvilier (entreprise forestière forêts domaniales, Court), Gaétan Brechbühl, Orvin (entreprise forestière Geissbühler, Leuzigen), Christian Broquet, Courchavon (triage forestier Basse-Allaine, Boncourt), Josse Crétin, Courroux (triage forestier du Raimeux, Courroux), Jérémy Michel, Porrentruy (triage forestier Réfouss, Porrentruy), Kevin Paupe, Courtételle (triage forestier du Noir-Bois, Courtételle), Edward Steen, Courtételle (triage forestier Rangiers-Sorne, Courtételle), Loïc Studer, La Ferrière (entreprise forestière Claude, Les Breuleux), Dave Trachsel, Fahy (foresterie Pidoux, Alle) et Nolan Voisard, Alle (entreprise forestière Chaignat, Charmoille).

Les lauréats (de gauche à droite): Jérémy Michel, Dave Trachsel, Josse Crétin, Nolan Voisard, Christian Broquet, Edward Steen, Kevin Affolter, Loïc Studer (manquent Kevin Paupe et Gaétan Brechbühl).

* Patrice Eschmann est responsable du Domaine Forêts à l'Office jurassien de l'environnement.

ACCROISSEMENT EN BOIS

Potentiel d'exploitation du bois en forêt jurassienne

L'objectif du Jura est d'exploiter 210 000 m³/an pour les dix prochaines années.

L'accroissement annuel en bois est conséquent dans le canton du Jura, tout comme le volume de bois sur pied. Par rapport au volume de bois exploité actuellement, une étude démontre un potentiel inexploité à hauteur de 40 000 m³/an, auquel pourraient s'ajouter 40 000 m³/an découlant d'une diminution progressive et souhaitable du volume de bois présent sur pied. De manière réaliste, une augmentation de la production de bois de l'ordre de 20 000 m³/an peut être visée

dans le cadre de la politique forestière cantonale.

Afin de pouvoir renforcer la production de bois indigène tout en veillant à développer les autres fonctions de la forêt, il se révèle impératif de cerner l'état de la ressource et surtout le potentiel réel d'exploitation du bois. Les données chiffrées disponibles varient fortement selon les sources. L'étude réalisée en 2010, sur mandat de l'Office de l'environnement, permet d'évaluer le potentiel de bois durablement exploitable après déduction des volumes non exploitables pour des raisons écologiques (bois mort restant en forêt, réserves forestières), sociales (accueil du public en forêt, propriétaires passifs dans leurs forêts), de protection (dangers naturels) et bien sûr économiques (forêts inaccessibles).

Forêts et pâturages boisés jurassiens produisent annuellement près de 320 000 m³. Seuls 190 000 m³ sont exploités et valorisés. Le potentiel durable maximal d'exploitation de bois (en maintenant le matériel de bois sur pied actuel) a été évalué à 230 000 m³/an. En admettant en sus une diminution du capital bois présent sur pied, un supplément de 40 000 m³ pourrait être prélevé annuellement, aussi dans l'intérêt de l'écosystème forestier.

Compte tenu des conditions-cadres (structures de la propriété forestière et état actuel du marché des bois), un potentiel réaliste d'exploitation de bois pour les dix prochaines années (2008-2018) doit toutefois être fixé à 210 000 m³/an. Ce volume représente aussi l'objectif que le canton poursuit à court et à moyen terme.

Il serait donc possible et souhaitable d'augmenter l'exploitation de bois dans les forêts jurassiennes tout en respectant les principes de durabilité. Cette augmentation se concentrerait principalement dans les forêts privées et forêts de feuillus. Si le canton ne peut influencer un marché des bois globalisé et principal facteur limitant pour les propriétaires, il peut s'investir dans le suivi de la gestion forestière (permis de coupe, plans de gestion actualisés, subventions pour coupes de bois d'intérêt public), dans l'amélioration des structures de propriétés (collaborations, formation du personnel), dans le maintien d'infrastructures de desserte adaptées et dans la promotion de l'écoulement du bois (notamment le feuillu). La gestion étant de la responsabilité des propriétaires forestiers, il est évident que le conseil et la vulgarisation resteront les instruments primordiaux de la politique forestière cantonale en lien avec l'exploitation du bois.

Source: SIC-JU

FORMATION PROFESSIONNELLE NEUCHÂTEL

Remise de diplômes à Cernier

Les onze nouveaux forestiers-bûcherons reçoivent leur certificat et les prix qui récompensent les meilleurs travaux dans le cadre idyllique de l'Ecole des métiers de la terre et de la nature à Cernier.

Photo: Alain Tschanz

Les lauréats sont (debout, de gauche à droite): Tristan Julmy (Bevaix), prix SNF; Robin Grisel (Le Cerneux-Péquignot); Loïc Sarrieu (Le Locle), prix EMTN; Billy Drouel (La Chaux-de-Fonds); Romain Blanc (Le Locle), prix AFN/ANPF/CC/EMTN/FFS/LB.
Accroupis (de gauche à droite): Taymar Pelloni (Piazzogna, TI); Laurent Vrolixs (La Chaux-de-Fonds); Lucien Blaser (Lyss, BE), prix EMTN/CLN/LB; Nicolas Schouller (Le Landeron), prix EMTN; Stefano Parisi (Marin-Epagnier), prix AEFN.
Absent: Mathias Brühlmann (Le Mont-de-Buttes).

Définition des prix

AEFN (Association des entrepreneurs forestiers neuchâtelois): meilleure note «Récolte de bois».
AFN (Association forestière neuchâteloise): meilleur dossier de formation.
ANPF (Association neuchâteloise du personnel forestier): meilleure note «Rajeunissement et entretien des forêts et d'autres écosystèmes».
CC (commune de Cernier): meilleur travail personnel d'approfondissement.
CLN (Communauté Lignum Neuchâtel): 2e meilleure moyenne générale.
EMTN (Ecole des métiers de la terre et de la nature): moyenne générale de 5,0 et plus (mention).
FFS (Fonds forestier spécial): meilleure moyenne générale.
GPGFP (Groupement des propriétaires et gérants de forêts privées): un prix à chacun.
LB (Lucy Bürger): meilleure moyenne générale.
SNF (Société neuchâteloise des forestiers): meilleure note «Utilisation et entretien des moyens techniques».

Source: SFFN-NE, Sylvain Piaget, responsable de la formation professionnelle forestière

FORMATION PROFESSIONNELLE VAUD

37 CFC reçus au Mont-sur-Lausanne

Sur 52 inscrits aux examens de fin d'apprentissage, 37 nouveaux forestiers-bûcherons décrochent leur certificat fédéral de capacité.

Cette année, 52 apprenti(e)s forestier(ère)s bûcheron(ne)s se sont présentés aux examens finaux d'apprentissage à la suite desquels 37 CFC ont pu être décernés à l'occasion de la cérémonie officielle organisée le 2 juillet 2010 au Mont-sur-Lausanne.

A relever que cette manifestation réunissait aussi les deux nouveaux contremaîtres et les six conducteurs romands invités à participer à ce moment convivial avant la cérémonie officielle de remise des brevets fixée dans le cadre de l'assemblée générale de l'Association suisse des forestiers en septembre.

Cette manifestation s'est déroulée en présence de plusieurs invités et d'un nombreux public accompagnant les lauréats.

Les trois meilleurs résultats ont été obtenus par

1er rang cantonal:
Sylvain Kramer
(groupement forestier de la Saubrette, Saint-George)

2e rang cantonal – ex aequo:
Nathan Audéoud
(ville de Lausanne)

2e rang cantonal – ex aequo:
Steve Brönnimann
(entreprise Ruch, Corcelles-le-Jorat)

Jean-François Métraux, inspecteur cantonal des forêts, Reynald Keller, président de la Commission d'examens, et Roger Burri, directeur du Centre du Mont, se sont succédé à la tribune pour la partie officielle. Au terme de ces propos, les forestiers-bûcherons ont reçu leur certificat fédéral de capacité des mains du délégué de la Direction générale de l'enseignement postobligatoire.

François Sandmeier a, ensuite, retracé le parcours des huit nouveaux «brevetés» fédéraux et mis en exergue leur volonté et leur engagement.

De nombreux prix ont été remis, par R. Burri et F. Sandmeier, aux plus méritants de tous ces nouveaux professionnels

Les lauréats vaudois qui ont obtenu leur CFC de forestier-bûcheron sont: Nathan Audéoud (ville de Lausanne); Cyril Besançon (ville de Lausanne); Nik Binggeli (Etat de Vaud, 6e arrondissement, Payerne); Steve Brönnimann (entreprise Ruch, Corcelles-le-Jorat); Damien Caspar (triage du Sauteruz); Loïck Clot (entreprise Audéoud, Romanel-sur-Lausanne); Donovan Dupertuis (groupement forestier des Agittes); Alain Erbetta (commune de Montreux); Michaël Estoppey (commune de Villars-Tiercelin); Sébastien Faillétaz (entreprise Faillétaz, Montricher); Vincent Frustini (entreprise Ph. Boillat, Forel-Lavaux); Sébastien Genton (commune de Saint-Légier); Grégory Golay (entreprise Rachet, Le Brassus); Florian Grünenfelder (triage des Auges, Vaulion); Gaétan Guillard (commune d'Aigle); Cyril Hausin (triage de la Dôle); Dominique Jaunin (commune de Blonay); Sylvain Kramer (groupement forestier de la Saubrette, Saint-George); Fabrice Marguerat (GEFIB, Lucens); Marc Mathis (centrale des forêts de Cully); Loric Maxton (entreprise Salvi, Onnens); Mathias Minini (commune d'Arzier); Roman Morier (entreprise Ruch, Corcelles-le-Jorat); Kevin Nicolier (entreprise Ruch, Corcelles-le-Jorat); David Oguey (commune d'Ollon); Nicolas Ottinger (entreprise Ruch, Corcelles-le-Jorat); Cyril Pasche (triage de la Dôle); Sébastien Pasquier (commune de Montreux); Christophe Perret (entreprise Muzette, Villars-Burquin); Loïc Pfister (groupement forestier des Agittes); Marc-Henri Reymond (commune de Blonay); Samuel Roch (GFPE, Rougemont); Bryan Rochat (triage du Nozon, Romainmôtier); Maxime Schumacher (entreprise Métraux S.à r.l., Savigny); Jean-Marie Troillet (commune de Saint-Cierges); Joaquim Vez (entreprise Gander, Bullet); Loïc Weissbrot (commune de Montreux).

Yann Messori (commune de Montreux) et Florian Morel (ville de Lausanne) décrochent le brevet fédéral de contremaître forestier.

Il est à relever que Cédric Girard (à droite, en compagnie de son patron Daniel Ruch) est le premier conducteur de machine forestière en Suisse détenteur des trois brevets fédéraux (débusqueur, porteur, récolteuse).

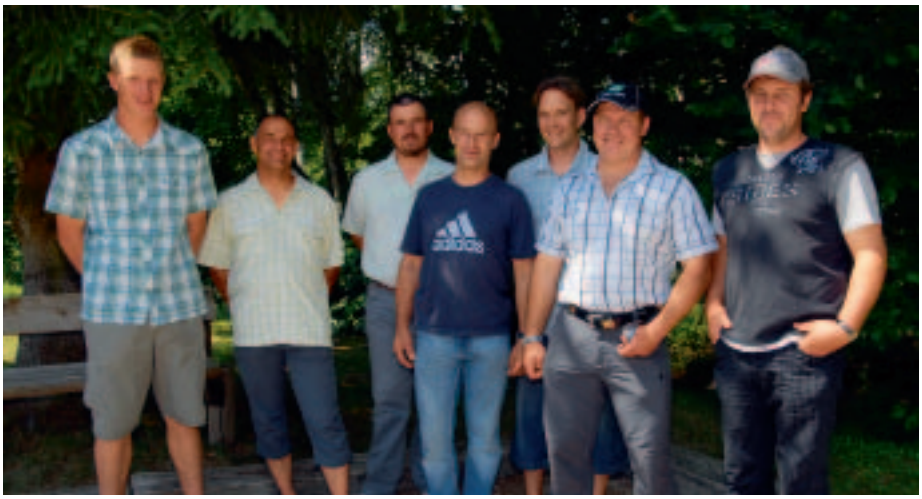

grâce à la générosité des divers groupements, associations professionnelles et entreprises de l'économie forestière.

Les félicitations vont à tous et les remerciements aux nombreux donateurs.

Source: Roger Burri, directeur du Centre de formation professionnelle forestière, Le Mont-sur-Lausanne.

Obtiennent un brevet fédéral de conducteur de machines forestières. Débusqueur: Olivier Millasson (commune de Châtel-Saint-Denis); Gilles Vuichard (commune de Semsales); Michel Brünisholz (commune de Montreux); Jean-Emmanuel Fichter (commune de Pully). Porteur: Olivier Martinet (entreprise Métraux S.à r.l., Savigny). Récolteuse: Cédric Girard (entreprise Ruch, Corcelles-le-Jorat).

FORMATION PROFESSIONNELLE FRIBOURG

Examens de fin d'apprentissage des forestiers-bûcherons

Le 9 juillet, 13 Romands et 3 Alémaniques ont reçu leur CFC à Grangeneuve.

Cette année, 16 apprentis ont réussi leur formation. Les épreuves pratiques de bûcheronnage et de débardage ont été organisées en février; quant aux examens de sylviculture, autres travaux forestiers, connaissances professionnelles et branches générales, ils ont eu lieu en juin.

A Grangeneuve le 9 juillet dernier, plusieurs prix spéciaux ont été décernés aux nouveaux forestiers-bûcherons. Six candidats ont reçu un prix offert par le Service des forêts et de la faune pour une moyenne générale de 5 et plus. Il s'agit d'Alexandre Magnin, Syndicat «Flancs du Cousimbert» (5,4); de Robin Vionnet, corporation forestière La Neirigue (5,4); de Martin Lötscher, Staatsforstbetrieb Sense (5,2); de Guillaume Frund, groupement d'exploitation forestière de la Broye (5,1); de Simon Jaffrédou, corporation du triage forestier du Moléson (5,1); de Kevin Tinguely, corporation de triage Gibloux-Nord (5,1); de Gianni Cochard, commune de Châtel-Saint-Denis (5,0) et de Damien Genoud, unité de gestion Bulle – Bouleyres (5,0).

Simon Jaffrédou (Corporation du triage forestier du Moléson) reçoit un prix spécial pour la meilleure note aux activités sylvicoles (note de 5,5). Ce prix lui est offert par l'Association fribourgeoise des forestiers.

Martin Lötscher (Staatsforstbetrieb Sense) et Robin Vionnet (corporation forestière La Neirigue) qui ont reçu chacun un prix de l'Association fribourgeoise des contremaîtres forestiers pour les meilleurs résultats obtenus à la récolte des bois (note de 5,5).

Damien Genoud (Unité de gestion Bulle – Bouleyres) et Alexandre Magnin (Syndicat «Flancs du Cousimbert») qui ont reçu un prix spécial de l'Association fribourgeoise d'économie forestière pour les meilleurs herbiers pour lesquels ils ont obtenu la note de 6.

Enfin, Alexandre Magnin (Syndicat «Flancs du Cousimbert») a reçu le prix du Syndicat du personnel forestier fribourgeois pour la meilleure note obtenue pour les branches professionnelles (note de 5,6).

André Stettler, responsable de filière des forestiers-bûcherons à l'Ecole professionnelle.

Les nouveaux forestiers-bûcherons fribourgeois (debout de gauche à droite): Damien Genoud, Charmey; Gianni Cochard, Tatroz; Joël Berset, Ponthaux; Yann Folly, Fribourg; Robin Vionnet, Grangettes; Gilles Huber, Lentigny; Valentin Mooser, Jaun; Xavier Kolly, Hauteville; Jonathan Wicky, Giffers; Alexandre Magnin, La Roche; (devant de gauche à droite): Guillaume Frund, Lucens; Simon Jaffrédou, Villars-sur-Glâne; Jollan Lack, Domdidier; Gerardo Tortorella, Courtepin; Martin Lötscher, Plaffeien; Kevin Tinguely, Farvagny.

SHOES FOR PROFESSIONALS

Botte forestière pour une protection optimale contre le risque de glissement et de coupure

PROTECTOR XTREME

CE EN ISO 17249:2004 S3 HRO HI CI WR SRC
étanche et respirant grâce à la membrane GORE-TEX®
Un appui très sécurisé grâce au système HAIX®Forst Grip situé dans la semelle,
Protection anti coupure de classe 2

HAIX®-Vertriebs AG
Martinstraße 14c, 4622 Egerkingen, Schweiz
Tel. +41(0)62/387 99 99, Fax: +41(0)62/387 9990
admin@haix.ch

www.haix.com

HAIX®-Schuhe Produktions- und Vertriebs GmbH
84048 Mainburg, Germany, Tel. +49 (0)8751/8625 - 0

L'essence alkylée Aspen

Numéro 1 en Suisse

Essence spéciale pour moteurs 2 et 4 temps.

Meilleur pour l'homme, la machine et l'environnement.

- L'essence ASPEN est pratiquement sans plomb, benzène, composés aromatiques et soufre.
- Elle produit nettement moins de vapeur d'essence et de gaz d'échappement dangereux et désagréables.
- Elle augmente la puissance du moteur et prolonge sa durée de vie.
- L'essence spéciale prête à l'emploi peut être conservée sans problèmes plusieurs années.

Documentations et liste de nos agents:
Husqvarna Schweiz AG
Industriestrasse 10, 5506 Mägenwil
Tél. 062 887 37 00, Fax 062 887 37 11
info@husqvarna.ch, www.husqvarna-schweiz.ch

ASPEN

Berner Fachhochschule
Haute école spécialisée bernoise
Schweizerische Hochschule für Landwirtschaft SHL
Haute école suisse d'agronomie HESA

Centre forestier de formation Lyss

Parce qu'à l'avenir non plus, les arbres ne pousseront pas par hasard !

Certificat
en gestion forestière

L'économie forestière change très rapidement, les spécialistes forestiers sont au devant de nouveaux défis. Pour y faire face, ils ont besoin des dernières connaissances en provenance de Suisse et de l'étranger en matière de gestion forestière.

- Formation continue de niveau haute-école
- Offre modulaire variée
- Formation en cours d'emploi, 300 heures sur 14 mois
- Exercices ciblés et en rapport avec la profession
- Début de la formation en déc. 2010
- Informations sur **www.shl.bfh.ch** ou sur **www.cefor.ch**

BOIS INDIGÈNE

Des icônes pour le bois suisse

Cristal, couteau de poche et balle de tennis symbolisent, sur carte postale, les valeurs et les avantages du bois de provenance indigène.

Le Certificat d'origine bois Suisse a été introduit par l'économie suisse de la forêt et du bois afin d'accentuer la visibilité, en Suisse comme à l'étranger, du bois et des produits en bois indigènes. A cet effet, trois sujets sous forme de cartes postales ainsi qu'un dépliant informatif viennent d'être publiés. Ces supports mettent le bois suisse en exergue et offrent des moyens promotionnels attrayants.

Les trois nouvelles cartes postales «Bois suisse» de Lignum sont autant destinées aux clients commerciaux qu'aux utilisateurs finaux. De format A5, elles peuvent par exemple accompagner la correspondance des acteurs de la filière et faire office de moyen promotionnel lors de foires ou de portes ouvertes. Ces cartes conviennent également aux envois postaux.

Les sujets représentés sont un cristal, un couteau de poche ainsi qu'une balle de tennis, qui font respectivement référence aux performances de la nature suisse, de l'industrie suisse ainsi qu'à une icône sportive nationale. Les cartes allient ces motifs au bois de manière ludique et en font des sujets marquants et facilement identifiables.

Les trois nouvelles cartes postales «Bois suisse» sont dès à présent disponibles auprès de Lignum moyennant une modeste contribution. Pour les utilisateurs du Certificat d'origine bois Suisse, ces dernières sont en règle générale offertes.

En outre, un dépliant informatif gratuit, également au format A5, décrit les valeurs et les avantages du Certificat d'origine bois Suisse.

Les trois cartes postales ainsi que le dépliant informatif Certificat d'origine bois Suisse peuvent être consultés au format pdf sous www.lignum.ch/fr. Le bulletin de commande pour ce matériel promotionnel ainsi que l'ensemble de la documentation relative à l'utilisation du Certificat d'origine bois Suisse sont également disponibles à la même adresse.

Source et informations:
Sébastien Droz, office romand de Lignum
En Budron H6, case postale 113
1052 Le Mont-sur-Lausanne
Tél. +41 21 652 62 22
Fax +41 21 652 93 41
info@cedotec.ch I www.lignum.ch

Les trois nouvelles cartes postales accompagnent le nouveau dépliant destiné à présenter et à défendre les valeurs et les avantages du bois et du Certificat d'origine bois Suisse.

DÉCLARATION D'ORIGINE

Bonne nouvelle

Le CF adopte l'Ordonnance fédérale sur la provenance du bois.

En septembre 2007, le Parlement avait chargé le Conseil fédéral (CF) d'élaborer un projet d'ordonnance sur l'obligation de déclarer l'espèce et la provenance du bois. C'est fait depuis le 4 juin dernier sur la base de la loi fédérale sur l'information des consommatrices et des consommateurs. La nouvelle ordonnance entrera en vigueur le 1er octobre 2010 (avec délai transitoire jusqu'à fin 2011).

Dans un premier temps, bois ronds, bois bruts et certains produits en bois massif (espèces et provenance relativement faciles à déterminer) seront soumis à l'obligation de déclarer. Pour alléger la charge administrative des PME dans le cas d'une fabrication en petite série, la déclaration pourra s'établir sur la base des factures de livraison relatives aux achats de l'année précédente. L'information aux consommateurs pourra prendre la forme d'un panneau placé dans l'entreprise, qui précise, pour chaque espèce, d'où provenait le bois acheté l'année précédente.

L'exécution incombe au Bureau fédéral de la consommation BFC. Une banque de données sera mise en place début octobre sur le site www.consommation.admin.ch. Elle permettra de déterminer aussi bien le nom scientifique que l'appellation commerciale de l'espèce de bois, requis pour la déclaration. Elle indiquera par ailleurs l'aire de répartition des espèces de bois et dira si l'espèce de bois considérée est visée par la convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES).

Le texte de l'ordonnance ainsi que le commentaire à son propos sont sur le site: http://www.evd.admin.ch/aktuell/00120/index.html?lang=fr&msg-id=33434.

Source: Bureau fédéral de la consommation BFC.

APPRENTIS ET ACCIDENTS

Améliorer le passage au niveau du processus de travail

Chaque année, 30 à 50% des apprentis forestiers-bûcherons se blessent en travaillant. L'étude au sujet des accidents professionnels des apprentis réalisée par la Suva en 2008 révèle des faits intéressants et des possibilités d'amélioration. Pour ces apprentis, les principaux besoins se font sentir au niveau du passage du contexte protégé de l'apprentissage à celui du travail.

Par Othmar Wettmann*

Une étude réalisée par la Suva en 2005 concernant les accidents de l'année 2003 dans les entreprises forestières assurées a révélé que, chaque année, environ 45% des apprentis se blessent. Afin d'approfondir la matière, les experts de la Suva ont analysé les accidents professionnels des apprentis de la classe 42B (exploitations forestières publiques et entreprises forestières privées) pour l'année 2008 sur la base d'un questionnaire. Ils ont examiné 358 cas sur un total de 363 accidents (321 par téléphone et 37 *in situ*).

Un salarié à plein temps sur six est un apprenti

La part des apprentis dans les entreprises forestières a progressé de 11,5 (1985-1990) à 15,5% (2004-2008) en moyenne. En 2008, un salarié à plein temps sur six était un apprenti. Vingt ans auparavant, la proportion était de un sur neuf. Cette évolution reflète les changements intervenus dans la branche au cours de la période considérée. Les défis à relever pour assurer l'encadrement des apprentis ont également évolué en conséquence.

L'analyse des données de 1985 à 2008 montre que la fréquence des accidents des apprentis dans les entreprises forestières varie depuis plusieurs années entre 350 et 500 accidents professionnels pour 1000 apprentis, avec une légère tendance à la baisse. Au cours de ces dernières années, la part des accidents graves entraînant un versement d'indemnités journalières pour incapacité de travail est passée de 53 (1985-1994) à 43% (1995-2008).

Cause d'accident numéro un: ébranchage et abattage

L'analyse des 358 accidents professionnels subis par des apprentis en 2008 fait ressortir plusieurs faits intéressants:

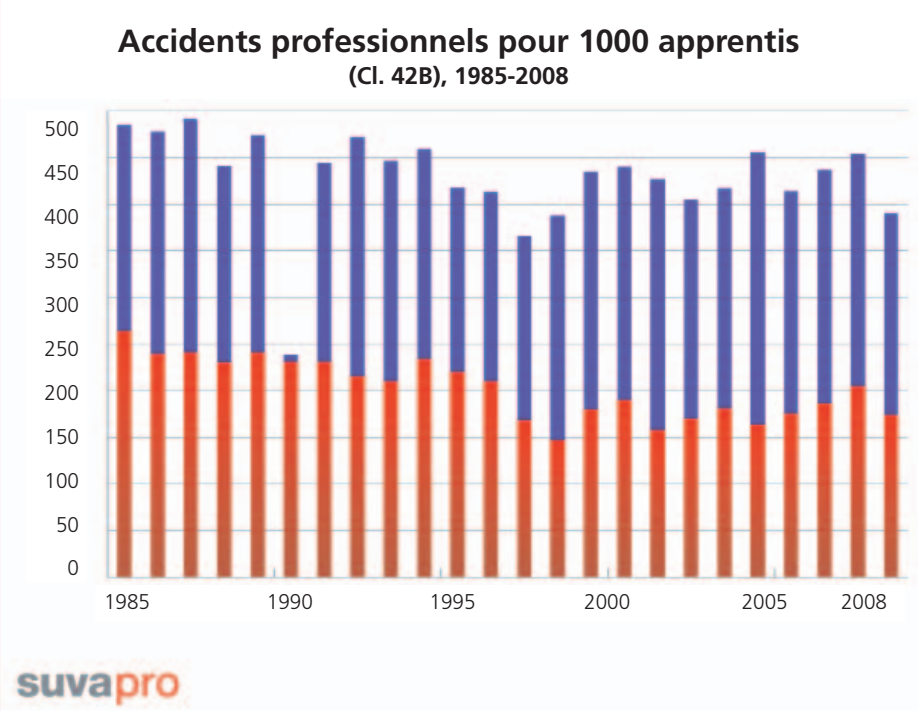

Figure 1: accidents professionnels pour 1000 apprentis de la classe Suva 42B (entreprises forestières), années 1985-2008 (bleu: cas avec indemnité journalière; rouge: cas sans indemnité journalière).

- Les apprentis forestiers-bûcherons se blessent le plus souvent en troisième année d'apprentissage.
- La majorité des accidents professionnels se produisent lors des travaux de récolte (52%) et d'entretien de la forêt (19%). Une part importante des accidents professionnels (5%) se produisent à l'école et pendant les cours de sport.
- Les accidents professionnels en rapport avec la récolte sont liés au bûcheronnage (87%) et au débardage (13%). Lors de travaux de bûcheronnage, l'ébranchage (33%) et l'abattage (17%) constituent la cause d'accident numéro un.
- Pour ce qui est des circonstances, on retrouve en première position: être touché (38%), puis glisser, tomber, faire un faux pas et se couper (21%), se piquer (17%).
- Environ 60% des objets ayant causé des blessures sont spécifiques aux travaux forestiers: parties d'arbres (25%), sol et pierres (16%), copeaux et éclats (13%), tiques (5%), insectes (3%) et plantes toxiques (1%). La taille des groupes tiques (5%), insectes (3%) et plantes toxiques (1%) était inconnue jusqu'ici.

L'étude des accidents des apprentis a été menée dans le cadre du projet «Sécurité au travail dans les entreprises forestières formatrices», action initiée par la Suva et réalisée avec le soutien de l'Office fédéral de l'environnement. Les résultats de l'étude permettent de conclure que l'orientation choisie pour le projet est pertinente.

* Othmar Wettmann est collaborateur à la Suva, secteur forêt, arts et métiers.

Potentiel d'amélioration du passage d'un contexte d'apprentissage protégé dans le processus de travail

L'étude réalisée montre, d'une part, que les apprentis sont soigneusement préparés aux tâches et activités qui les attendent. D'autre part, elle fait apparaître certains problèmes lors du passage d'un contexte d'apprentissage protégé dans le processus de travail (contexte de production). Le passage se fait probablement trop tôt dans certains cas.

Il existe donc un potentiel d'amélioration important dans l'évaluation soigneuse du moment approprié à ce passage. Dans ce contexte, la Suva a développé un outil pratique en collaboration avec les responsables de la formation de la branche. Avec lui, les formateurs peuvent évaluer le niveau de compétences de l'apprenti forestier-bûcheron et déterminer ainsi le moment approprié pour le passage dans le processus de travail. L'outil *Forêt: apprécier le niveau de compétences acquis par l'apprenant et le comparer* comprend quatre fiches destinés à l'évaluation des activités suivantes:

– apprécier l'arbre et l'abattre (réf. 88237.f, PDF);
– façonnage (réf. 88238.f, PDF);
– soins culturaux (réf. 88239.f, PDF);
– entretien de l'outillage (réf. 88240.f, PDF).

Il existe également un nouveau support didactique intitulé *Le trèfle à quatre* (réf. 88234.f). Il sert à l'analyse des dangers dans le cadre de la formation et du perfectionnement, ainsi que de la mise au courant des nouveaux collaborateurs. Il comprend également un mode d'emploi (réf. 88235.f, PDF).

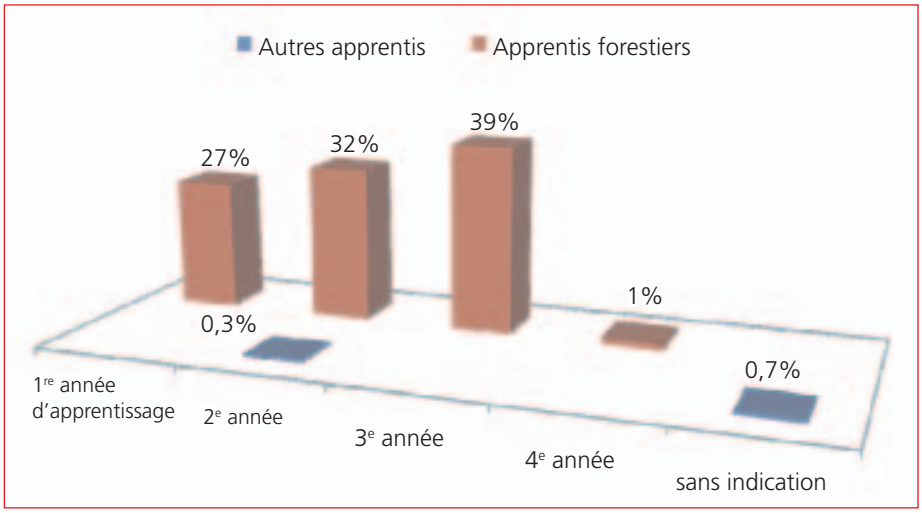

Figure 2: année d'apprentissage au cours de laquelle les apprentis de la classe 42B se sont blessés, année 2008.

Formation des formateurs

Jusqu'au milieu de l'année 2011, les formateurs sont invités à suivre une journée de formation complémentaire afin de se familiariser avec les outils proposés. Ces cours *Détermination des dangers et évaluation des compétences à l'intention des formateurs* sont organisés par les cantons.

La Suva propose également des documents destinés à améliorer l'encadrement des apprentis:

– l'aide-mémoire *Tâches et responsabilités dans les entreprises formatrices forestières*;
– l'aide-mémoire *Echange ou stage d'apprenti* et la convention correspondante;
– la documentation *Former dans le cadre d'un réseau d'entreprises* avec modèles de contrats, des exemples et des modèles de calcul.

L'étude complète de la Suva ainsi que tous les graphiques et tableaux sont disponibles à l'adresse www.suva.ch/foret > Accidents du travail dans les entreprises forestières en 2003 et en 2008. Les nouveaux outils d'aide pratique mentionnés peuvent être téléchargés sur www.suva.ch/foret > Sécurité dans les entreprises forestières formatrices.

UNION EUROPÉENNE

Fini le bois illégal dans l'UE

Dès 2012, une nouvelle loi interdira le commerce illégal du bois.

Le Parlement européen a voté début juillet une loi interdisant le commerce illégal du bois pour lutter contre la déforestation et le réchauffement climatique. Les Etats-Unis avaient déjà voté une loi similaire en 2008.

Cette interdiction vise notamment les importations de bois abattu illégalement en provenance du Brésil, d'Afrique centrale ou de Russie.

Le texte doit encore être formellement validé par les vingt-sept Etats de l'UE. Il oblige les importateurs à s'assurer de la légalité et de la traçabilité de leurs produits.

Source: UE, Fenêtre sur l'Europe

PETITE ANNONCE

A vendre MÄHLER MM 130
Double Treuil 10 t
Pince à grumes 2300 heures
Tél. 079 433 36 11

Haute école spécialisée bernoise
Berner Fachhochschule
Haute école suisse d'agronomie HESA
Schweizerische Hochschule
für Landwirtschaft SHL

La Haute école suisse d'agronomie HESA regroupe les filières bachelor en agronomie, foresterie et Food Science & Management (technologie alimentaire), auxquelles vient s'ajouter une filière master en sciences de la vie (Life Sciences). Département de la Haute école spécialisée bernoise, la HESA mène des activités de recherche appliquée et de développement; elle propose en outre des formations continues ainsi que des prestations de services dans ces domaines. Informations complémentaires sur www.shl.bfh.ch

Notre bachelor en foresterie ayant été réformé, nous cherchons un ou une

professeur(e) de génie forestier (80-100%)

Vous enseignez le génie forestier dans le cadre de la spécialisation Forêts de montagne et dangers naturels, ainsi que les connaissances fondamentales dans ce domaine en formation de base. Vous encadrez les étudiant(e)s pour leurs travaux de semestre, de bachelor ou de master. La mise sur pied d'une équipe de projet, l'acquisition et l'exécution de projets thématiques portant sur la recherche appliquée, les services et la vulgarisation comptent également au nombre de vos tâches principales.

Profil souhaité:
- Diplôme universitaire en génie forestier, génie civil ou formation équivalente avec expérience pratique en génie forestier (planification de dessertes, construction de chemins, correction des torrents et des pentes).
- Promotion souhaitée dans l'un des domaines mentionnés ci-dessus.
- Sens de l'organisation, aptitude à la communication, esprit d'équipe, sens marqué des responsabilités.
- Expérience professionnelle de plusieurs années, de préférence dans un réseau international.
- Langue maternelle française ou allemande; bonnes connaissances de la deuxième langue officielle et de l'anglais.

Nous vous offrons une atmosphère de travail agréable dans une haute école en pleine expansion, un lieu de travail attrayant et des conditions d'engagement modernes.

Les candidatures féminines sont vivement encouragées.

Entrée en fonction: 1er février 2011 ou selon convenance.

Pour de plus amples informations, veuillez vous adresser au professeur Jean-Jaques Thormann, professeur de Forêts de montagne et dangers naturels, tél. 031 910 21 47 ou au professeur Dr Bernhard Pauli, responsable de la filière Foresterie, tél. 031 910 21 07.

Vous êtes intéressé(e)?
Faites-nous parvenir votre dossier de candidature complet d'ici le 30 septembre 2010, à l'adresse suivante:
Service du personnel de la HESA
Länggasse 85, 3052 Zollikofen
ou par e-mail: office.shl@bfh.ch

Depuis septembre 2009:
Master of Science in Life Sciences
Sciences appliquées agronomiques et forestières

Life Sciences

CENTRE FORESTIER DE FORMATION LYSS
Centre de compétences en sylviculture

Notre Conseil de fondation a décidé de créer un Centre de compétences en sylviculture auprès du Centre forestier de formation (CEFOR) de Lyss. Celui-ci traitera des problématiques sylvicoles pratiques afin de combler les lacunes existantes dans ce domaine. La sylviculture est l'une des compétences clés des forestiers et connaît actuellement un regain d'intérêt. En étroite collaboration avec le Centre de sylviculture de montagne de Maienfeld et d'autres prestataires de formation ou groupes d'intérêt, le nouveau centre doit contribuer à favoriser l'échange d'expériences sylvicoles entre la pratique, l'enseignement et la recherche; il participera également au développement de la sylviculture. Pour sa phase de mise en place, puis de fonctionnement, nous cherchons pour le 1er mars 2011 (ou date à convenir) un/une:

responsable du Centre de compétences en sylviculture (60% ou plus)

Vous êtes diplômé(e) d'une haute école (EPF, HES ou formation équivalente) en sciences forestières. La forêt est votre passion et vous bénéficiez de connaissances approfondies ainsi que d'expériences pratiques dans le domaine de la sylviculture suisse. Vous pouvez faire valoir d'excellentes facultés de perception et d'analyse de la dynamique forestière. Vous êtes capable d'aborder les problématiques sylvicoles avec un esprit d'ouverture et sans préjugé et faites preuve d'un intérêt particulier pour le transfert de connaissances. Vous êtes en mesure de mettre en pratique les derniers résultats de la recherche ainsi que de nouvelles techniques sylvicoles.

Vous serez responsable de l'organisation et, partiellement, de l'enseignement de cours pratiques de sylviculture. Vos compétences méthodologiques et didactiques, ainsi que vos talents d'organisateur et de communicateur vous aideront à collaborer tant avec les praticiens forestiers qu'avec les représentants de la science et de la recherche. Vous êtes capable de vous exprimer sans problème en français et en allemand, aussi bien par oral que par écrit. Des connaissances d'anglais facilitent les contacts internationaux et viennent compléter votre profil.

En tant que responsable du centre, vous dépendez directement du Conseil de fondation. Vous êtes soutenu par un groupe d'accompagnement spécialisé et par la direction de l'école. Vous travaillez en étroite collaboration avec l'enseignant en sylviculture et les autres enseignants du CEFOR et êtes également prêt à les seconder dans l'enseignement ou à enseigner pour le compte d'autres institutions. Le poste peut être partagé par plusieurs personnes, si bien que l'offre s'adresse également à des personnes ne pouvant assumer qu'un volume de travail inférieur au volume total.

Nous vous offrons un cadre de travail attrayant à Lyss et des conditions d'engagement conformes aux directives du personnel du canton de Berne.

Intéressé(e)? Veuillez envoyer votre dossier comprenant tous les documents usuels à l'adresse suivante: Jürg Froelicher, membre du Conseil de fondation et président du groupe de travail, c/o Centre forestier de formation, Hardernstrasse 20, 3250 Lyss. Pour de plus amples renseignements, veuillez contacter Alan E. Kocher, directeur, tél. 032 387 49 11 ou kocher@cefor.ch; www.cefor.ch

STIHL® TIMBERSPORT® SERIES

A la dernière épreuve

Les championnats suisses du STIHL® TIMBERSPORT® SERIES se sont déroulés les 19 et 20 juin sur les hauts de la station de Flumserberg (SG). A la finale du concours, le concurrent désigné champion suisse 2010 représentera notre pays aux championnats du monde qui auront lieu en septembre en Autriche.

Texte et photos: Pierre-Yves Vuilleumier

La manifestation est spectaculaire. Organisée par la maison STIHL, elle défie les adeptes des concours de bûcheronnage sportif par des épreuves dont le programme de six disciplines est bien défini *(voir encadré)*.

Les derniers préparatifs pour les championnats suisses (CS) ont commencé la semaine qui précède le concours: camp d'entraînement et de perfectionnement, avec à la clé le samedi 12 juin un entraînement intensif, suivi le lendemain d'une épreuve de qualification pour la participation aux CS une semaine plus tard.

Ici, les compétiteurs proviennent de toute la Suisse. Après les entraînements et les épreuves de qualification, quatorze concurrents ont été retenus pour participer à la finale des CS du dimanche 20 juin, dont cinq Romands et trois du canton de Berne.

Neige. Les épreuves se sont déroulées dans un cadre qui devait être somptueux. Toutefois, neige et brouillard ont rendu la tâche difficile aux organisateurs et aux athlètes, limitant en plus le nombre de supporters qui d'habitude se déplacent en masse pour suivre le spectacle.

Pour savoir qui allait se trouver sur le podium et sur quelle marche, il a fallu attendre la dernière épreuve. Elle a départagé définitivement les concurrents. Car après la cinquième manche Hermann Schönbächler pointait au 2e rang, avec le même nombre de points que Stephan Hübscher et derrière Thomas Gerber (1er rang), mais devant Christophe Geissler (4e rang provisoire).

Ce n'est donc qu'après la dernière épreuve que le classement final des quatorze participants est tombé, avec dans l'ordre:

1er Hermann Schönbächler, Terrace (Canada), 69 points; 2e Stephan Hübscher, Waltalingen (ZH), 65 points; 3e Christophe Geissler, Aigle (VD), 60 points; puis les autres Romands: 7e Cyril Pabst, Clarens (VD), 49 points; 9e Vincent Scherly, Pully (VD), 40 points; 12e Laurent Perrin, Orvin (BE), 23 points; 14e Cyril Moulin, Pannex (VD), 19 points.

Christophe Geissler a loupé la troisième épreuve, le Standing Block Chop, qui ne lui rapporta aucun point. Sans cette mésaventure, il aurait pu prétendre à la victoire finale du concours, comme en 2009. Et c'est le bien connu Suisse du Canada Hermann Schönbächler qui a remporté la victoire. Il s'est, du coup, qualifié pour les prochains championnats du monde individuels STIHL® TIMBERSPORT® SERIES.

Monde. Les candidats suisses qui participeront aux championnats du monde par équipe seront désignés en fonction des résultats qu'ils ont obtenus à Flumserberg et de leur disponibilité. Ces rendez-vous importants se dérouleront les 4 et 5 septembre 2010 à Sankt Johann in Tirol, en Autriche…

Pour la petite histoire, Hermann Schönbächler, citoyen suisse, a quitté l'hiver passé son domicile de Bienne pour aller s'établir, on l'avait deviné, au fond d'une forêt de Colombie-Britannique, Etat à l'ouest du Canada. Il habite dans la localité de Terrace, à 90 km de l'Alaska.

Si cette année à Flumserberg les hommes étaient de la fête, les femmes n'étaient pas oubliées. Quatre d'entre elles ont fait une démonstration convaincante à l'épreuve d'agilité et physique de l'Underhand Chop. La jeune forestière-bûcheronne Jennifer Baudet a terminé première la coupe de la bûche à la hache. Elle est à bonne école puisqu'elle travaille dans la profession qu'elle a choisie à la commune d'Aigle et que son chef est le spécialiste en sport forestier Christophe Geissler, classé au 3e rang final du concours du jour! Elle a déjà participé à d'autres compétitions en rivalisant avec les hommes de son âge, notamment à l'Eurojac.

Quatre femmes après une démonstration, avec Jennifer Baudet (Aigle), troisième depuis la gauche.

Club. Pour les intéressés, Christophe Geissler a créé un club de bûcheronnage sportif du nom de «Geis Axemen Club Aigle». Une petite dizaine de jeunes suivent un entraînement sous les ordres experts de son fondateur, entraîneur et coach. Félicitations à Christophe pour son engagement en faveur de la promotion de ce sport spectaculaire, ça en vaut vraiment la peine! Et pour les adeptes, rendez-vous est donné à Sankt Johann in Tirol, en septembre prochain!

Les quatorze finalistes des championnats de Suisse et le trio gagnant Hübscher (2e), Schönbächler (1er) et Geissler (3e).

Les six disciplines des CS sont:

- le Spring-Board, coupe à la hache d'une bûche de 27 cm de diamètre à 2,8 m de hauteur,
- le STIHL Stock Saw, sciage à la tronçonneuse de deux rondelles de 40 cm de diamètre,
- le Standing Block Chop, coupe à la hache d'une bûche verticale de 30 cm,
- le Single Buck, coupe au passe-partout d'une rondelle de 46 cm,
- l'Underhand Chop, coupe à la hache d'une bûche au sol de 32 cm,
- le Hot Saw, coupe de trois rondelles avec une tronçonneuse de compétition.

DÉMONSTRATION À SCHAFFHOUSE

Puissance et polyvalence en forêt

GVS Agrar SA est le nouveau représentant des tracteurs de débardage Werner pour la Suisse. Une démonstration de ces véhicules et d'autres machines a drainé un large public, ce printemps, près de Schaffhouse.

Par Walter Tschannen

Photos: Walter Tschannen/EFS

Le WF 1700 possède, comme le Wario, une suspension avant et une transmission à variation continue permettant de réduire la consommation du véhicule. Capacité de levage de la grue: 12 t/m.

GVS Agrar SA vient d'ajouter à son catalogue d'importateur la marque Werner. Installé à Trèves, en Allemagne, ce constructeur s'est fait un nom en adaptant et en transformant des Unimog et des MB-Trac pour les besoins forestiers. Son actuel Wario 714 est construit sur la base d'un tracteur Fendt Vario à transmission à variation continue.

Werner équipe cet engin d'une cabine suspendue, pivotant à 270 degrés, qui conserve toutes les commandes de la cabine d'origine. Ce véhicule est doté d'une grue sur console à montage rapide. Un treuil frontal Schlang & Reichart (S&R) complète cet équipement, très facile à déposer en jouant avec la régulation de niveau de l'essieu frontal. En quelques tours de main, le Wario redevient tracteur agricole ou communal.

Le Werner Wario est dérivé d'un Fendt Vario. L'équipement de ce tracteur est facile à changer pour un usage communal ou agricole.

Forwarder en puissance

Le WF-Trac 1700 (celui que nous avons vu en démonstration était une occasion avec 4700 heures) est pourvu d'une articulation centrale qui permet à chaque essieu d'évoluer de façon indépendante. Ce tracteur se distingue aussi par son axe avant suspendu et par sa transmission à variation continue garante d'une répartition optimale de la puissance. La cabine pivotante est solidaire de l'essieu arrière: le conducteur peut ainsi sentir de près les réactions de son engin lorsqu'il manœuvre sa grue.

Monté à l'avant, le double treuil Werner 2 x 10 t avec dispositif de déroulement hydraulique joue un rôle de contrepoids pour équilibrer la masse du

véhicule, alourdie à l'arrière par la grue de débardage Epsilon. Enfin, le tracteur est doté d'un système rapide facilitant les changements d'équipements. Différents types de tabliers sont proposés, comprenant des modèles avec porte-grumes orientables.

Werner construit aussi une remorque de débardage à roues motrices à entraînement par prise de force pour former un attelage aux caractéristiques très voisines de celles d'un véritable forwarder.

Forestiers «par nature»

Quant aux Valtra présentés, il s'agit des anciens tracteurs agricoles Valmet repris par AGCO il y a quelques années. Toujours fabriqués en Finlande, pays forestier par excellence, ils restent «par nature» particulièrement bien adaptables aux travaux forestiers. Avec, par exemple, une cabine spécialement conçue pour la forêt, avec toit et vitre arrière en polycarbonate résistant aux chocs. Cette cabine à siège réversible, avec son petit volant et ses commandes arrière, permet de manœuvrer confortablement une grue, une remorque de débardage ou un autre outil. Ces tracteurs sont carrossés d'origine pratiquement sans élément saillant, ni sur le dessous ni sur les côtés. Ils n'ont donc pas besoin de protection supplémentaire pour travailler en forêt.

trad. ad

Valtra 6 cylindres avec remorque Kronos. Elle ne pèse que 1600 kg, pour 12 t de charge utile et existe aussi avec grue. Ce tracteur est équipé en usine d'une pompe hydraulique supplémentaire fonctionnant à bas régime pour économiser du carburant.

Informations:
www.werner-trier.com
www.schlang-reichart.fr/wftrac.html
www.schlang-reichart.fr/entreprise.html
www.gvs-agrar.ch/50_Französisch/indexf.html

Treuils Schlang & Reichart: plus de cinquante ans d'expérience

Hansjörg Furter, chef de produit machines forestières chez GVS Agrar SA, a aussi présenté les treuils Schlang & Reichart (S&R). Cette firme bavaroise, établie à Marktoberdorf, bâtit depuis plus d'un demi-siècle des treuils de toutes versions – treuils intégrés, à montage rapide, pour 3 points, etc. – d'une capacité allant de 4 à 16 t. Ils se distinguent par trois caractéristiques:

- remplis, leurs tambours de grand diamètre ne contiennent jamais plus de cinq couches de câbles, ce qui minimise les pertes de force de traction;
- la synchronisation entre les commandes hydrauliques de frein et d'embrayage maintient le câble sous tension et évite tout recul de la charge au démarrage;
- embrayages et freins sont à lamelles sintérisées. Très résistantes à l'usure, elles se régénèrent après une éventuelle surchauffe, là où d'autres matériaux deviennent totalement lisses et patinent irrémédiablement.

Sur place, les visiteurs ont, en particulier, pu découvrir plusieurs modèles de treuils 3 points S&R existant en versions à un ou deux tambours pour des puissances de 4 à 8,2 t.

wt/ad

A gauche, un modèle hydraulique simple avec 150 m de câble d'un diamètre de 13 mm à commande radio (accélérateur, démarrage et arrêt du moteur en option). A droite, treuil double 2 x 8,2 t chargé de 95 m de câble d'un diamètre de 13 mm à enroulement avec réglage hydraulique. Il pèse 1,2 t. Pour tracteurs dès 120 Ch.

UN BÛCHERON PAYSAGISTE À POTENTIEL DE CONFLITS

Vivre avec le castor

Autrefois répandu en Suisse, mais éteint au XIXe siècle, le castor y a été réintroduit à partir de 1956. Durant sa longue absence, le savoir traditionnel sur la façon de coexister avec l'animal s'est largement perdu. Il faut aujourd'hui réapprendre les voies d'une cohabitation pacifique.

Par Doris Hölling*

Photo: D. Hölling

En abattant des arbres, en barrant des cours d'eau, les castors apportent en très peu de temps une dynamique nouvelle dans le milieu.

Depuis sa réintroduction en Suisse, le castor apporte dans nos cours d'eau une dynamique nouvelle, que l'homme avait supprimée pendant plus d'un siècle. En barrant des cours d'eau, en créant des étangs, en maintenant la végétation à découvert et en activant la production de bois mort, ce rongeur donne naissance à un ensemble de structures et de biotopes dont d'autres espèces animales et végétales profitent aussi, y compris des espèces rares.

Le castor hier et aujourd'hui

Le castor avait disparu de Suisse au XIXe siècle. Auparavant, on le chassait surtout pour sa fourrure épaisse et les vertus médicales prêtées au castoréum (une sécrétion de ses glandes anales). L'Eglise catholique l'ayant assimilé au poisson à cause de sa queue écailleuse, on en mangeait aussi pendant le carême. Plusieurs villages comme Biberbrugg ou Biberist doivent leur nom à la présence ancienne de castors.

Les castors suisses actuels descendent des 141 individus relâchés entre 1956 et 1972. En 1962, ils ont été mis sous protection. Depuis 1996, ils figurent sur la

* Doris Hölling est entre autres collaboratrice scientifique à l'Office fédéral de recherches sur la forêt, la neige et le paysage (WSL), à Birmensdorf, et journaliste scientifique indépendante.
Traduction: Rémy Viredaz

Photo: Ch. Angst

L'alimentation du castor est purement végétarienne: en été, ce sont surtout de jeunes pousses d'arbres, des plantes aquatiques et riveraines; en hiver, l'écorce de l'aulne, du peuplier, du noisetier, du bouleau et du saule.

Photo: © Service conseil castor/CSCF, fond de carte: swisstopo

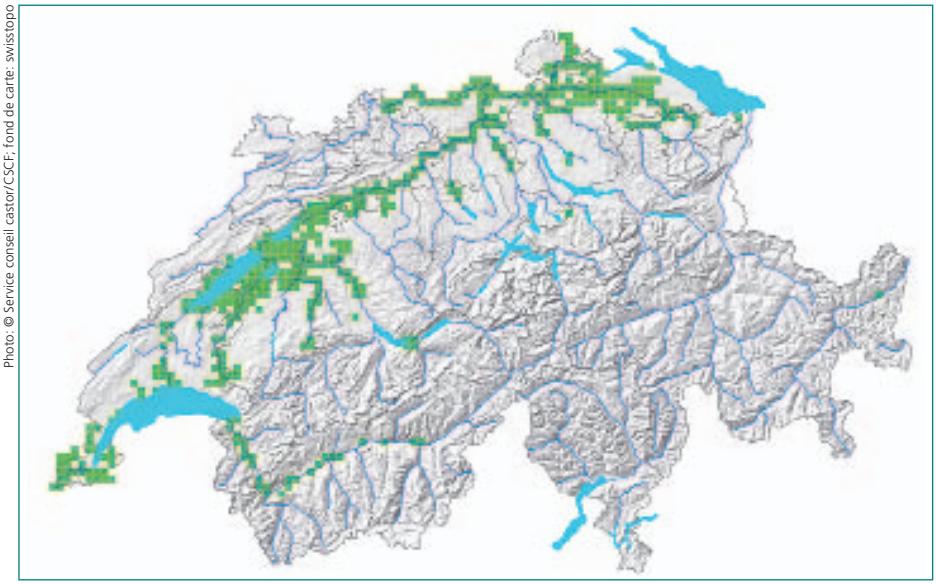

L'extension actuelle du castor se limite aux zones basses du pays. 90 à 95% des individus vivent à des altitudes comprises entre 400 et 500 m.

liste rouge des espèces menacées. Une série de lois et ordonnances fédérales protègent aussi les biotopes des castors et leurs ouvrages.

Un hôte peu visible

Actifs surtout de nuit et au crépuscule, les castors se reposent le jour dans leur hutte et sont donc rarement visibles. Mais on observe de nombreux signes de leur présence: leurs huttes et terriers, les troncs rongés de manière caractéristique, les arbres qui jonchent le sol et dont ils ont rongé l'écorce, leurs provisions pour l'hiver (branches sur l'eau), leurs coulées (sentiers), leurs barrages, leurs empreintes, les petites buttes qu'ils ont enduites de castoréum pour marquer leur territoire sont autant de preuves qu'une famille de castors habite les parages.

Pendant longtemps, leur population a peiné à progresser, note Christof Angst, du Service conseil castor, mandaté par l'Office fédéral de l'environnement pour mener, avec le concours de volontaires, un recensement national pendant l'hiver 2007-2008. Celui-ci a montré que le nombre des castors augmente fortement depuis le milieu des années 1990. La Suisse en compte actuellement quelque 1600, répartis sur 472 territoires bien reliés entre eux. Alors qu'en 1993 ils n'avaient colonisé que 280 km de cours d'eau, en 2008 ils en étaient à 1400 km. Au début, ils se concentraient sur les fleuves ou les rivières importantes: Aar, Rhin, Rhône, Thur, mais enuite ils ont colonisé aussi les affluents traversant des terres cultivables lorsqu'ils ne comportaient pas d'obstacles tels que des barrages, des digues ou des passages sous tuyau.

Le bois pour se nourrir

Le castor a besoin de cours d'eau lents et de rives où il puisse creuser des terriers et chercher sa nourriture.

Ces conditions se rencontrent surtout sur des rives non aménagées et proches de l'état naturel, dans des zones alluviales et au bord des lacs, au-dessous de 700 m.

Des cours d'eau de plus haute altitude, trop rapides, trop en pente ou à lit caillouteux ne font pas son affaire, ni des eaux de basse altitude où il ne peut rien faire contre des crues subites et fortes.

Il se cantonne en général dans une bande d'une vingtaine de mètres le long du cours d'eau pour chercher sa nourriture et ses matériaux de construction. Sa méthode de récolte du bois rappelle le régime de la coupe progressive. Il choisit de petites surfaces où il exploite la forêt de manière intensive et l'éclaircit. L'hiver suivant, il fait de même dans une autre partie de son territoire. De cette façon, la végétation peut chaque fois se régénérer. Mais les castors ne sont cependant pas seulement des abatteurs d'arbres. Ils contribuent aussi à l'extension de la zone boisée en transportant du matériel végétal ou en abattant des saules, qui donnent des rejets à l'endroit où ils sont tombés.

Il est rare que les castors trouvent une végétation riveraine encore proche de l'état naturel. Si la composition est trop artificielle, les rares arbres dont la présence est naturelle risquent d'être complètement «victimes» du castor. Mais s'il trouve un ourlet riverain large et bien structuré, ses dégâts seront à peine visibles. C'est ce qui fait dire au spécialiste bavarois Ulrich Messlinger que le castor est un bon indicateur d'une utilisation fautive des berges. En effet, des plantations de sapins de Noël juste au bord de l'eau ne correspondent certainement pas à une végétation naturelle.

La dimension des territoires est souvent liée à la qualité des biotopes. C'est aussi le cas du castor. Là où une nourriture naturelle est présente en suffisance, il se contente d'une longueur de berges plus courte que dans des régions où l'offre est plus rare. Quand le territoire est épuisé, les animaux émigrent et les bois tendres dont ils se nourrissaient peuvent

Photo: Ch. Angst

Dans un bon biotope, il suffit de 500 m de rives pour nourrir une famille de castors. Si les conditions sont moins bonnes et les arbres plus rares, il peut falloir plusieurs kilomètres.

Photo: D. Hölling

En l'absence de ressources alimentaires naturelles, le castor va chercher plus loin et indique clairement s'il y a des erreurs dans l'aménagement des berges. Ici, l'aspect que finissent par prendre les points de passage fréquents du castor.

reprendre leur développement, quitte à être à nouveau «exploités» si le rongeur revient quelques années plus tard. Le plus grand potentiel de conflits entre le castor et l'homme se trouve donc dans des biotopes sous-optimaux. Mais il devient toujours plus difficile pour le castor de trouver de nouveaux territoires peu conflictuels.

Avantages et inconvénients de la présence du castor

Sous l'angle de l'écologie et de la protection de la nature, le castor est très profitable. Il n'est guère d'autre espèce qui façonne son espace vital aussi fortement que le castor, avec ses terriers, ses barrages et les arbres qu'il abat. Il crée une dynamique nouvelle, qui sans lui ne pourrait apparaître qu'après des événements naturels extraordinaires tels qu'une crue, une tempête, des bris de neige ou un incendie de forêt.

La diversité des structures, des milieux aquatiques et des conditions de lumière créée par le castor correspond aux besoins d'un grand nombre d'espèces animales et végétales. Il en résulte avec le temps un accroissement notable de la biodiversité dans les eaux habitées par le castor. Il crée des îlots proches d'une nature sauvage au milieu du paysage cultivé. Les terriers qui causent des affaissements du sol, les arbres abattus, les hausses du niveau des ruisseaux ne gênent pas dans ces îlots, mais font problème dans les terres exploitées. Plus l'animal empiète sur les zones cultivées, plus il s'ensuit de conflits avec l'homme. Et cela quand bien même la plupart de ces conflits se produisent à une distance de moins de 10 m des rives. Christof Angst estime qu'une bande riveraine de 10 à 15 m de large suffit parfaitement pour minimiser ou éliminer ces conflits. Mais le problème est ici que 75% des surfaces agricoles comportent un chemin ou une route bordant directement un cours d'eau.

Coexister sans conflits, est-ce possible?

Les nuisances telles que les terriers creusés sous des routes ou des champs, les drainages bouchés ou les arbres rongés le long des chemins peuvent souvent être évitées par des mesures préventives:

- Protéger les arbres de valeur au voisinage des territoires de castors, par exemple à l'aide d'un manchon grillagé ou de l'enduit spécial Wöbra.
- Entourer les champs de maïs ou de betteraves de clôtures électrifiées.
- Empêcher l'animal de creuser sous les routes ou les berges, par exemple en adoptant une exploitation extensive pour la bande de terre au bord de l'eau en protégeant les berges par du treillis métallique, en plaçant des terriers artificiels.
- Empêcher le détrempage des terrains avoisinants en installant un tuyau dans le barrage.

Mesures de protection et de promotion du castor et de création de biotopes

- Améliorer la base alimentaire en plantant des essences conformes à la station.
- Revaloriser les territoires peu favorables, par exemple par un aménagement et un reboisement naturels des rives et en rouvrant à la pelleteuse des bras morts de rivières.
- Mesures d'achat ou de compensation pour encourager un arrêt partiel ou total de l'exploitation agricole ou sylvicole de zones riveraines favorables au castor.
- Laisser à terre les arbres abattus ou tombés.
- Placer autant que possible au bord de l'eau les surfaces de compensation écologique.
- Informer le public et offrir un conseil individuel sur place.
- Enlever les obstacles aux migrations (50 cm ne sont pas franchissables pour un castor!).
- Protection contre les dangers des migrations (par exemple routes).

Les deux derniers points sont en Suisse les deux principales causes de mort des castors, d'après les études du Centre pour la médecine des poissons et des animaux sauvages de l'Université de Berne.

Photos: D. Hölling

Les castors abattent des arbres pour atteindre leur nourriture d'hiver: les rameaux et l'écorce. Cependant, les chênes leur servent seulement de matériau de construction.

Un élément décisif pour sa survie est l'offre de nourriture en hiver: un castor consomme 900 g d'écorce par nuit.

- Achat de surfaces ou création de surfaces de compensation écologique le long de l'eau.
- Plus d'espace pour les cours d'eau, afin qu'ils puissent remplir leur fonction écologique et ralentir efficacement les eaux en période de crue.

Si des dégâts sont néanmoins causés à des cultures agricoles ou sylvicoles, ils sont indemnisés par la Confédération et les cantons, à condition que des mesures de prévention raisonnables aient été prises. En forêt, précise Christof Angst, les dégâts des castors occasionnent des coûts moins élevés qu'en terrain agricole. Exceptionnellement, s'ils causent des dégâts insupportables aux cultures ou aux forêts, la Confédération peut autoriser leur capture ou leur tir. En Bavière, où vivent actuellement 12 000 castors, on en élimine environ 500 par année pour éviter des conflits importants.

Le castor, moteur de la biodiversité

A l'occasion de la journée d'information *Castor et biodiversité*, organisée à Berne en décembre 2009 par l'OFEV et le Centre suisse de cartographie de la faune (CSCF) de Neuchâtel, Ulrich Messlinger a montré que les arbres pionniers s'étendent alors même qu'ils sont rongés par les castors. Dans leurs territoires, il a constaté un net accroissement de la biodiversité. Pour de nombreuses espèces animales et végétales comme la rainette verte et certaines espèces de libellules ou de roseaux, seules les activités du castor avaient créé des biotopes appropriés. Les eaux riches en amphibiens et en poissons sont une source de nourriture pour la cigogne noire; le bois mort flottant offre des affûts pour le martin-pêcheur. Dans les petits cours d'eau, le castor semble avoir une grande importance notamment pour des espèces animales rares et donc pour la protection des espèces et des biotopes. Il réussit à créer des plans d'eau ouverts même dans des années extrêmement sèches, ce qui est important par exemple dans des régions où la proportion des pins est élevée, ceux-ci étant alors moins exposés aux attaques de bostryche.

Armin Peter, de l'EAWAG Kastanienbaum, a montré que le bois mort accumulé dans l'eau a des effets positifs sur la faune piscicole et augmente sa biodiversité: *wood is good*. En effet, il crée des cachettes pour les poissons, atténue la concurrence intra et interspécifique et augmente non seulement le nombre des poissons mais aussi les effectifs d'espèces plus petites. Pour la revitalisation de cours d'eau, il faudrait donc utiliser davantage de bois mort comme protection des rives contre l'érosion et comme élément structurel dans l'eau, en prenant soin bien sûr de ne pas compromettre la sécurité en période de hautes eaux. Les castors se chargeront eux-mêmes gratuitement de cet apport de bois mort.

Le Fonds de renaturation du canton de Berne est aussi partisan de ces méthodes et soutient donc des projets tels que l'acquisition de terrains permettant une réinstallation du castor.

Il existe de nombreuses mesures techniques pour le développement local des cours d'eau, que Rolf-Jürgen Gebler, du bureau d'ingénieurs du même nom, a présentées lors de la journée d'information. Mais elles impliquent souvent des frais considérables et requièrent plus de cinquante ans pour que des cours d'eau rectifiés redeviennent naturels. Le castor, lui, y parvient plus vite, mieux et pour moins cher, comme le montrent les travaux d'Ulrich Messlinger. D'autre part, la mise en réseau des biotopes des castors ouvre du même coup de bons corridors migratoires pour d'autres espèces animales, qui viennent ainsi coloniser à leur tour les petits cours d'eau et en augmenter la biodiversité.

La solution la plus durable, estiment Christof Angst et d'autres experts, est de laisser plus d'espace aux cours d'eau afin que puissent à nouveau se constituer des bandes riveraines de 10 à 15 m de large. En Suisse, environ 1% des surfaces agricoles utiles suffiraient pour offrir un espace vital au castor tout en diminuant notablement le potentiel de conflits. Justement, ces bandes bordant les cours d'eau perdent actuellement de leur valeur agricole ou sylvicole étant donné l'augmentation de la fréquence des crues qui en renchérit l'entretien. Autant donc laisser ces zones à la nature et au castor.

Bibliographie:

OFEFP (2004): *Concept Castor Suisse*, 6 pages.

Müller, M.; Kistler, R. (2007): «Der Biber im Kanton Thurgau. Biologie, Bestandessituation, Konflikte und Massnahmen». Informationsblatt für Betroffene und Interessierte. Jagd- und Fischereiverwaltung des Kantons Thurgau.

Winter, C. (2001): *Données de base d'une protection coordonnée du castor*, OFEFP, Berne, 68 pages.

Des perspectives d'

avenir

Canton de Berne

La Division forestière 8 Jura bernois coordonne et préserve les intérêts à la forêt, assure une exploitation durable et naturelle du bois, s'occupe de la prévention des dangers naturels, favorise la biodiversité et veille à la conservation des pâturages boisés. En prévision du départ à la retraite du titulaire, nous cherchons pour le **1er janvier 2011** un/une

Ingénieur forestier / ingénieure forestière EPFZ ou HES avec certificat d'éligibilité

comme collaborateur / collaboratrice scientifique
avec un taux d'occupation à 100 %

Champs d'activité
Vous êtes la personne compétente pour le domaine de la planification forestière, l'appui à la gestion et à la filière bois et êtes notre spécialiste des pâturages boisés. Vous conseillez les propriétaires de forêt publics de votre secteur et veillez à l'application de la législation forestière. Vous appuyez les forestiers de triage dans l'exécution des projets mentionnés dans les plans forestiers régionaux.

Profil
Vous disposez d'une formation forestière de niveau Haute école, enrichie de quelques années de pratique. Vous avez un flair pour la gestion durable et naturelle de la forêt. Vous avez une forte personnalité, flanquée d'entregent et de talent de négociation. Vous êtes motivant et brillant communicateur. Bien que sachant travailler de manière indépendante, vous êtes à l'aise dans le travail en équipe.
Vous êtes précis, rapide et fiable et les outils informatiques (Office, SIG) n'ont pas de secret pour vous.
De langue maternelle française, vous devez bien maîtriser l'allemand afin de favoriser les contacts avec les collègues de l'ancien canton

Nous offrons
Avons-nous éveillé votre intérêt? Alors envoyez-nous votre dossier de postulation par écrit **avec mention «Postulation»** jusqu'au **31 août 2010** à la **Division forestière 8, cp 54, 2710 Tavannes.**

Pour plus d'informations, consultez le site www.be.ch/foret ou contactez Renaud Baumgartner, chef de Division, Division forestière 8, tél. 032 482 66 01.

Durchforsten mit VALTRA Partner

VALTRA 74 – 370 PS

Für Forstprofis

VALTRA bietet als einziger Traktorhersteller Forstspezifikationen bereits ab Werk an. Zudem werden VALTRA-Traktoren von Grund auf auch für den harten Forsteinsatz konstruiert. Forstkabinen, Forstbereifungen, Krankonsolen, usw. werden bereits im Werk in Finnland montiert.

Mit einem breiten Programm an professionellen Zusatzgeräten machen wir Ihren VALTRA-Traktor zum wirtschaftlichen und zuverlässigen Helfer im Forstbetrieb.

Die Zukunft fährt VALTRA

GVS-Agrar

GVS-Agrar AG, CH-8207 Schaffhausen
Tel. 052 631 19 00, Fax 052 631 19 29
info@gvs-agrar.ch, www.gvs-agrar.ch

PORTFOLIO

Le monde forestier vu par Nicolas Lambiel

Caméra au poing, le photographe fribourgeois «croque» des chantiers forestiers aériens.

Interview: Jean-Baptiste Moulin*

En quelques mots, peux-tu présenter ton travail de photographe par rapport à la forêt?

Passionné par le milieu forestier, je suis avant tout un photographe des paysages et des ambiances de certains lieux. Je me sens très lié à la nature. J'ai également développé la photo de reportage pour présenter les acteurs qui œuvrent dans l'espace naturel.

Qu'est-ce qui te fascine dans la photo?

Elle rend compte d'une réalité où la place est laissée à l'imaginaire et à l'interprétation. Dans une photo de paysage, c'est l'impression laissée qui compte. Pour moi, la prise de vue est quelque chose de très émotionnel. Le cliché est plus lié au souvenir d'une émotion vécue qu'à une recherche purement esthétique. Parfois, ce sont des éléments subtils qui donnent de l'intérêt à une image.

Comment en es-tu arrivé à photographier la forêt et les forestiers?

La forêt m'a toujours attiré et j'y passe beaucoup de temps. Mon atelier de photographie se situe d'ailleurs à l'orée d'une forêt. Il m'est apparu absolument clair que je devais développer mon tra-

Là où la «ligne de vie» prend tout son sens...

Quand les tronçonneuses vrombissent et entrent en action...

* Interview réalisée et propos recueillis par Jean-Baptiste Moulin, forestier et vidéaste.

vail dans le sens d'une présentation du milieu forestier. Je trouve important que l'image puisse avoir une valeur informative, éducative ou émotionnelle afin d'être au service d'un message pertinent pour le public.

Pour réaliser tes photos, tu as travaillé sur des chantiers forestiers; comment perçois-tu le travail des forestiers?

Ce métier me semble difficile de part ses aspects autant physiques que techniques. Les exigences posées par la météo et par le terrain sont souvent élevées. Au milieu, en plein centre de ces facteurs, je perçois le forestier… Quelqu'un de passionné par son travail et amoureux du milieu. J'ai été marqué très souvent par un esprit d'équipe très fort et très soudé.

En position dans les hautes branches…

… et sur le tronc.

Suspendu dans les branches d'un chêne, un travail à la scie à main…

…ou un travail en équilibre plus qu'instable à la tronçonneuse dans un tilleul en pleine floraison.

Mais où se cache le bûcheron?

Un dilemme shakespearien au bout d'une corde, une question sans réponse: (h)être ou ne pas (h)être?

Qu'est-ce que la forêt représente pour toi?
C'est l'expression de la nature sous l'une de ses plus belles formes. Je la perçois un peu comme notre terre d'origine: n'étions-nous pas, à la base, un peuple forestier? C'est un lien qui m'indique que c'est bien l'être humain qui appartient à la Terre et non l'inverse!

Nicolas Lambiel en autoportrait.

Quand, en forêt, tu cherches une image, qu'est-ce qui attire ton regard?
C'est davantage l'aspect émotionnel que l'aspect visuel qui me guide; je travaille plutôt à l'instinct. Je ne cherche pas à tout prix une lumière ou un lieu parfait. En revanche, lorsque je photographie quelqu'un en plein travail, je cherche à montrer les éléments qui traduisent un geste «habité»: un œil qui brille, une main au geste précis, une goutte de sueur…

Quel est le meilleur sujet ou la meilleure photo que tu as faite en forêt?
Je n'ai pas une image ou un sujet qui ressort en particulier. A chaque bon moment vécu en forêt correspond en général une bonne image.

Au plus profond de toi, y a-t-il une photo que tu rêves de faire?
Non, je cultive l'authenticité des expériences et des rencontres dans l'idée d'en ramener les meilleures images. Il n'y a pas l'idée d'aboutir à quelque chose de définitif; mon travail évolue toujours.

Nicolas Lambiel, c'est?

Un prénom et un nom?
Nicolas Lambiel

Un domicile?
Semsales, dans le canton de Fribourg.

Quel âge?
34 ans

Situation familiale?
Marié, un enfant

Deux mots sur ton chemin de vie, comment es-tu arrivé à la photo?
D'abord beaucoup de mathématiques, puis, par curiosité, la photo qui était un loisir s'est transformée en activité professionnelle.

Où peut-on te contacter?
J'habite la route du Fauvex 33, à 1623 Semsales, tél. 026 918 58 48 ou 079 385 53 10 ou par courriel sur nlambiel@gmail.com

Et ton site internet?
www.lesorbier.ch dès l'automne 2010.

POUR UNE PROTECTION OPTIMALE DU CLIMAT GRÂCE AUX FORÊTS

L'utilisation du bois est plus efficace que les puits de carbone

«La Suisse peut atteindre ses objectifs CO_2, mais seulement en prenant en compte les puits de carbone et l'achat de certificats d'émission à l'étranger.» Par cette affirmation, l'OFEV soulignait l'an dernier l'importance des forêts pour la politique forestière en tant que fixatrices de CO_2. Mais les forêts et l'utilisation du bois peuvent faire bien plus que cela pour la protection du climat. Explications.

Par Ariane Walz*, Ruedi Taverna* et Veronika Stöckli*

La forêt, un puits de carbone pour la Suisse.

Par la photosynthèse, les arbres absorbent le dioxyde de carbone (CO_2), principal gaz à effet de serre, pour le transformer en bois. De là l'importance des forêts pour la protection du climat. Dans le cadre des accords de Kyoto, chaque pays peut choisir de prendre en compte cette propriété des écosystèmes dans le calcul de sa réduction des émissions de CO_2. C'est ce qu'a fait la Suisse: elle a le droit de compter l'accroissement de la prestation d'absorption de ses forêts, à raison de 1,8 million de tonnes de CO_2 par année au maximum, comme une réduction de ses émissions. Ce faisant, la Suisse remplit déjà, d'un trait de plume, 40% de ses objectifs de réduction... pour autant que ses forêts continuent à pousser comme avant. Or, ce n'est manifestement plus le cas.

Evolution du volume de bois dans les forêts suisses

L'inventaire forestier national (IFN) offre de bonnes bases pour estimer le volume de bois des forêts suisses et leur absorption annuelle de CO_2. La comparaison des IFN 1 et 2 a montré qu'entre 1983 et 1985 et 1993 et 1995 ce volume s'était accru de 51,4 millions de mètres cubes, soit 11,6% (WSL/IFN, 2009). Cela correspond à une augmentation annuelle de 4,7 millions de tonnes du CO_2 fixé.

Depuis lors, cependant, la hausse du volume de bois a fléchi. L'IFN 3 (2004-2006) révèle qu'entre 1993 et 1995 et 2004 et 2006 la quantité de bois en forêt n'a augmenté que de 9,6 millions de mètres cubes, ce qui représente une fixation annuelle d'environ 0,8 million de tonnes de CO_2 seulement. Les causes de ce fort ralentissement sont essentiellement de trois ordres:

– des phénomènes naturels ont décimé les forêts (telle la tempête *Lothar* de 1999),

* Ariane Walz[1,2], Ruedi Taverna[3] et Veronika Stöckli[1].
[1] WSL, Institut pour l'étude de la neige et des avalanches (SLF), Flüelastrasse 11, CH-7260 Davos Dorf.
[2] Potsdam-Institut für Klimafolgenforschung PIK, Telegraphenberg A31, DE-14412 Potsdam, walz@pik-potsdam.de.
[3] GEO Partner AG, Baumackerstrasse 24, CH-8050 Zürich.

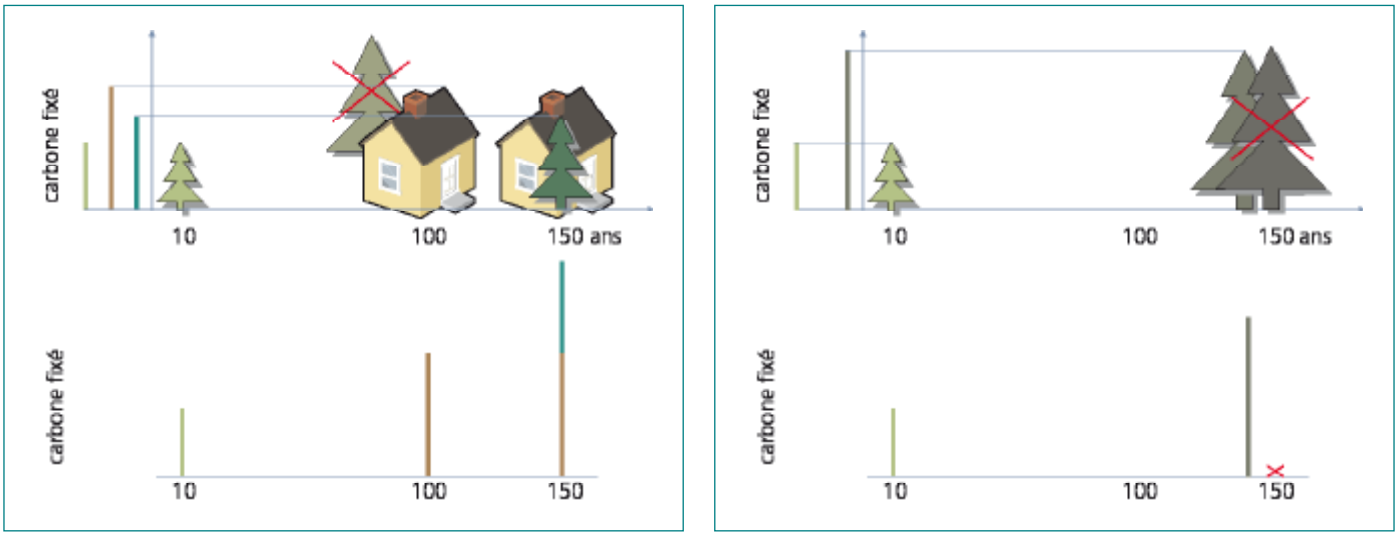

Figure 1: Quantité de carbone fixé dans le bois dans une stratégie d'utilisation (à gauche) ou de puits (à droite). Si la forêt est exploitée et que le bois sert à construire des bâtiments, le carbone reste fixé plus longtemps que dans une forêt laissée à elle-même.

– la croissance ralentie des arbres dans les forêts devenues plus denses et
– une exploitation accrue des forêts.

Donc, dans l'état actuel des conditions légales, les forêts servant de puits de carbone ne sont pas un investissement fiable. Ni la loi sur les forêts ni celle sur le CO_2 ne disent comment gérer les forêts pour être conforme à la politique climatique et moins encore comment être efficace pour la protection du climat. Si l'accroissement des exploitations de bois se poursuit, la Confédération verra peu à peu ses puits de carbone fondre comme neige au soleil. Car plus on utilisera de bois, moins il restera de «puits» à déduire de nos émissions.

Cette nouvelle donne est inconfortable pour la politique, mais pas forcément pour le climat. Voyons comment il faudrait utiliser les forêts pour contribuer au mieux à la protection du climat.

Laissé en forêt, le bois mort est un biotope important pour de nombreux organismes. Mais, pour la protection du climat, il vaut mieux utiliser le bois comme matériau de construction ou de fabrication, car de cette façon il se conservera plus longtemps et le CO_2 qu'il a emmagasiné retournera seulement plus tard dans l'atmosphère.

Protection durable du climat grâce à l'exploitation des forêts et du bois

La gestion des forêts pour le bien du climat ne comprend pas seulement l'effet puits de carbone, mais aussi l'utilisation optimale du bois. D'une part, le bois est une «prison» à carbone: aussi longtemps qu'il reste intact, il ne relâche pas de CO_2 dans l'atmosphère. Mais il est d'autre part aussi un matériau de construction, susceptible donc d'en remplacer d'autres. Or, ces autres matériaux consomment pour la plupart beaucoup plus d'énergie que le bois pour leur production et pour leur élimination (tel le béton) ou sont fabriqués à partir de ressources fossiles non renouvelables (tels les plastiques). Enfin, le bois peut aussi servir de combustible et remplacer ainsi des agents énergétiques fossiles (tel le pétrole).

Les produits du bois en tant que réservoirs de CO_2

Lorsqu'on coupe du bois et qu'on l'utilise comme matériau de construction ou de fabrication, le carbone qu'il a accumulé durant sa vie reste fixé. En Suisse, environ 110 millions de mètres cubes de bois sont présents dans des bâtiments ou des produits en bois. Cela correspond environ à 100 millions de tonnes de CO_2. Près des trois quarts de ce bois ont servi à la construction ou à l'extension de bâtiments. Cette utilisation prolonge d'une part la période durant laquelle le CO_2 reste lié. Si, par exemple, un arbre d'une durée de vie naturelle d'environ 150 ans est abattu au bout de 100 ans et sert ensuite pendant 100 ans de poutres de charpente, la durée d'immobilisation du carbone sera prolongée de 50 ans. D'autre part, une fois l'arbre abattu, de jeunes arbres poussent aussitôt à sa place; ils absorbent du CO_2 et pourront, le moment venu, être exploités à leur tour *(figure 1)*. Cependant, ce potentiel de stockage du CO_2 dans les bâtiments n'est pas extensible à l'infini. Le jour où tous les bâtiments seraient en bois, la quantité de bois frais servant à de nouvelles constructions et celle du bois à éliminer provenant de démolitions s'équilibreraient.

Les effets de substitution

Le bois protège doublement le climat lorsqu'on l'utilise à la place de matériaux à effet de serre:

– **Substitution du bois à d'autres matériaux.** Si l'on compare les produits et constructions en bois avec ceux en d'autres matériaux, on constate que les premiers occasionnent pour la plupart beaucoup moins d'émissions de CO_2 *(figure 2)*. Ainsi, la construction de parois ou de revêtements de sol provoque environ trois fois moins d'émissions s'ils sont en bois que si l'on utilise d'autres matériaux comparables. La majorité des émissions proviennent de la fabrication, mais l'élimination peut en produire aussi. Pour les parois extérieures en briques, par exemple, l'élimination représente plus d'un quart du total. Le mode de calcul des émissions pourrait conduire parfois à de curieuses distorsions, comme on le voit par l'exemple suivant. La production de parquets trois couches, en Suisse, implique nettement moins d'émissions de CO_2 que celle de catelles en céramique d'usage comparable. Mais comme les émissions liées à la pro-

duction des catelles ont lieu à l'étranger tandis que celles dues aux parquets se produisent en Suisse, la Suisse aurait une meilleure note dans la réalisation de ses objectifs de Kyoto en important des catelles. Or, pour le climat, il est bien égal que les émissions proviennent d'un pays ou d'un autre. Pour éviter de pousser les pays à de semblables aberrations, il importe de rectifier le tir dans les règles du jeu du processus de Kyoto.

– **Substitution du bois à d'autres agents énergétiques.** La Suisse brûle environ 3,6 millions de mètres cubes de bois par an pour la production d'énergie (Fitze, 2008). Bien que la combustion du bois libère environ 920 kg de CO_2 par mètre cube, son bilan de CO_2 est neutre: elle libère exactement la même quantité de CO_2 que l'arbre avait prélevée dans l'atmosphère pour sa croissance et que le bois mort libérerait aussi si on le laissait pourrir en forêt. Le bois-énergie, rappelons-le, est constitué d'une part par les «déchets» ou rémanents de la récolte du bois, telles les branches et l'écorce, puis par ceux de la transformation, tels la sciure et les couenneaux, enfin par le bois usagé provenant de la démolition de bâtiments. Que tout ce bois pourrisse dans les forêts et les décharges ou qu'il soit exploité pour la production d'énergie, la quantité de CO_2 libérée est finalement la même. Ce qui compte, c'est que dans le second cas on diminue d'autant la consommation de combustibles fossiles, ce qui réduit les émissions d'environ 600 kg de CO_2 par mètre cube (Taverna et al., 2007).

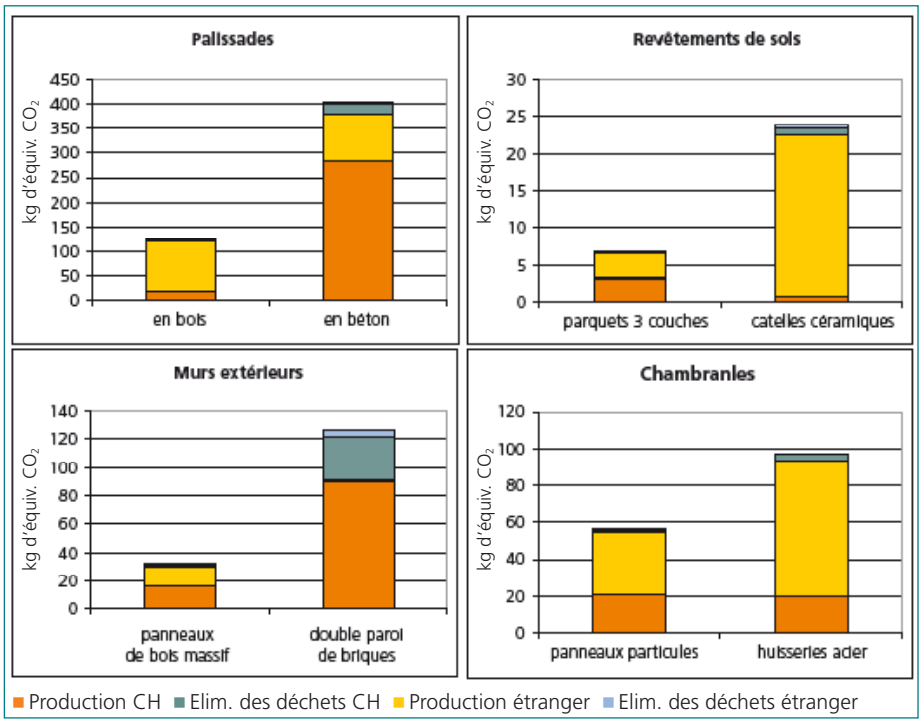

Figure 2: Profil d'émissions de gaz à effet de serre de divers produits fonctionnellement équivalents. (Source: Werner et al., 2006.) La production d'éléments de construction à base de bois émet beaucoup moins de CO_2 que celle de produits non-bois.

Réduction des émissions de CO_2 par mètre cube de bois [kg CO_2/m³ bois]	**Total**	**Suisse**	**Etranger**
Substitution de matériaux	–700	–300	–400
Substitution énergétique	–600	–500	–100
TOTAL	–1300	–800	–500

Tableau 1: Réduction des émissions de CO_2 par mètre cube de bois. (Source: Taverna et al., 2007.)

A combien se montent les effets de substitution?

On peut dire, pour simplifier, que 1 m³ de bois évite environ 700 kg d'émissions de CO_2 s'il est utilisé comme matériau de construction ou de fabrication et qu'il évite environ 600 kg d'émissions de CO_2 s'il sert d'agent énergétique. Si donc on utilise d'abord le bois comme matériau et ensuite seulement le bois usagé pour la production d'énergie, on fait coup double et l'effet de substitution sera d'environ 1300 m³ de CO_2 par mètre cube de bois.

Effet optimal grâce à l'utilisation en cascade

L'effet maximal de protection du climat sera obtenu en combinant judicieusement les trois modes d'utilisation: gestion de la forêt en tant que puits de carbone, utilisation du bois d'abord comme matériau et ensuite comme combustible (Taverna et al., 2007).

Dans le cas de figure idéal, il faut donc d'abord utiliser la plus grande partie possible du bois d'un arbre fraîchement abattu pour construire des bâtiments ou fabriquer des produits en bois. De cette façon, le carbone fixé ne sera libéré que plus tard, l'utilisation d'autres matériaux consommant plus d'énergie est évitée et de la place est disponible en forêt pour la croissance de nouveaux arbres.

Quand l'heure viendra de démolir une maison, on prendra soin d'utiliser son bois pour la production d'énergie à la place de combustibles fossiles («utilisation en cascade»). En plus du bois usagé, il faut aussi utiliser systématiquement les rémanents de la récolte et de la transformation du bois pour la production d'énergie.

Evolution des effets des mesures de réduction

Pour combiner au mieux les formes d'utilisation du bois, il faut connaître les effets de chacune d'elles sur une longue période de temps. Comment évoluent ces effets au cours du temps et quelle est leur importance relative à tel ou tel moment? On peut le prévoir à l'aide de modèles. Si l'on suppose que l'économie de la forêt et du bois est optimisée au sens du protocole de Kyoto, c'est d'abord l'augmentation du volume de bois en forêt (utilisation des forêts comme puits de carbone) qui aura l'effet le plus prononcé. Mais après quelques années déjà, cet effet diminuera et au bout d'environ 75 ans les forêts deviendront même émettrices de CO_2.

L'augmentation du stock de bois dans le parc de bâtiments entraînera une nette réduction des émissions pendant une vingtaine d'années, mais ensuite cet effet diminuera progressivement (voir figure 3, courbe légendée «Stockage bâtiments»). Les effets de substitution, au début, sont moindres que ceux de l'accroissement du volume de bois en forêt et dans les bâtiments. Mais après une quarantaine d'an-

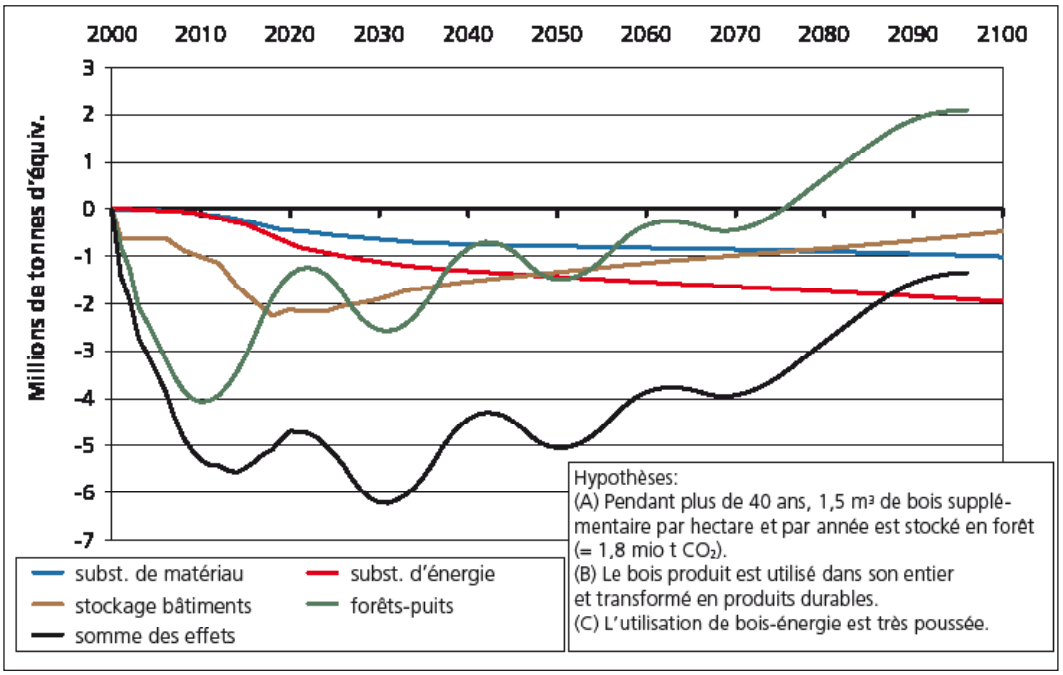

Figure 3: Evolution dans le temps des différents effets annuels du mode de stockage et de l'utilisation comme matériau, par référence à l'an 2000. (Source: Taverna et al., 2007.)

nées déjà, ils les dépassent et ce sont eux qui finiront par demeurer constants sans jamais se remettre à diminuer *(figure 3)*.

Conclusion

Pour une protection durable du climat, l'exploitation rationnelle du bois est beaucoup plus efficace qu'une augmentation maximale du volume de bois en forêt. Dans l'état actuel, un accroissement de ce volume peut être déduit à hauteur de 1,8 million de tonnes de CO_2 par an dans le calcul de notre conformité aux objectifs de Kyoto. En revanche, l'effet bénéfique pour le climat des produits en bois, qui retardent le moment de la libération du carbone, est ignoré dans ce même calcul.

Quant à l'impact des substitutions, qui à long terme deviendra même prépondérant, il n'y intervient qu'indirectement, par le biais de la réduction de la consommation des combustibles fossiles, sans que le rôle actif du secteur forêt-bois soit reconnu.

Or, si l'on veut obtenir une protection à long terme du climat par la gestion des forêts et du bois, il faut que la politique pose les bases correctes. Elle doit certes créer d'une part des incitations à entretenir les forêts servant de puits de carbone, voire à vendre sur le marché volontaire les puits certifiés, mais elle doit veiller d'autre part à ce que l'utilisation «en cascade» du bois soit récompensée. Il ne faut en tout cas pas que la gestion des forêts en tant que puits de carbone (visant l'augmentation du volume du bois sur pied) en vienne à concurrencer l'exploitation du bois. Ce risque est tout à fait possible actuellement, comme le montre un calcul de rentabilité effectué pour le canton des Grisons (Walz et al., 2009). Avec un prix de 100 dollars par tonne de CO_2, comme l'IPCC l'estime nécessaire pour la stabilisation du réchauffement à un niveau de +2° C, il apparaît que l'entretien des forêts-puits deviendrait plus lucratif pour les propriétaires forestiers que l'exploitation du bois! Si l'on songe à l'effet protecteur démontré de l'exploitation du bois sur le climat, ainsi qu'à l'importance de l'économie du bois notamment dans les régions périphériques, une telle évolution ne serait certainement pas souhaitable.

Le bois récolté, utilisé dans la construction par exemple, conserve pendant des décennies encore le CO_2 fixé en lui, pendant qu'en forêt la nouvelle génération d'arbres pousse déjà et accumule à son tour le CO_2 puisé dans l'atmosphère.

Références

OFEV, communiqué de presse du 14 décembre 2009: http://www.bafu.admin.ch/dokumentation/medieninformation/00962/index.html?lang=fr&msg-id=30656

Fitze, U., 2008: *Bois d'énergie: Un combustible à nouveau prisé.* ENVIRONNEMENT 4/2008.

Taverna, R., Hofer, P., Werner, F., Kaufmann, E., Thürig, E. (2007): *CO_2-Effekte der Schweizer Wald- und Holzwirtschaft* (all. ou angl., avec résumé français). Umwelt-Wissen Nr. 0739. Office fédéral de l'environnement, Berne. 102 p.

Walz, A., Taverna, R. et Hofer P., 2009: *CO_2-Effekt und ökonomische Bewertung von Holznutzung und Senkenleistung im Kanton Graubünden für das Jahr 2007.* Sur mandat de l'OFEV. 35 p.

Werner F., Taverna R., Hofer P., Richter K. (2006): *Greenhouse gas dynamics of an increased use of wood in buildings in Switzerland.* Climate Change 71: 319-347.

SAINT-BONNET-DE-JOUX (F)

Euroforest met la bûche en exergue

Les organisateurs d'Euroforest avaient mis l'accent, cette année, sur le bois de feu. Si la pluie a perturbé une partie des démonstrations, elle n'a pas empêché les visiteurs de ce salon bourguignon de plein air d'affluer et de profiter de découvrir quelques machines exceptionnelles.

Par Alain Douard

Photos: Alain Douard/EFS

Un des engins les plus spectaculaires de l'exposition: la fendeuse automatique automotrice BB.Tech, conçue pour travailler directement sur le terrain, voire dans les layons. Elle fagote ou met en filet des bûches de 33 ou 50 centimètres, à partir de bois ronds.

Le bras de la «*Lucane*» saisit un bois, l'enfourne entre les rouleaux de la machine. Quelques craquements plus tard, les curieux voient arriver les premières bûches d'un demi-mètre dans le compartiment d'empilage. Puis l'opérateur quitte sa cabine et s'en va fourrager des deux bras parmi les morceaux de bois, suscitant des commentaires moqueurs dans le public.

Hervé Charrière, conducteur et inventeur de la «*Lucane*», est bûcheron et producteur de bois de feu. Jugeant l'exercice manuel de cette activité trop pénible, il a décidé de mécaniser le processus. Ce qui l'a conduit, en 2005, à se lancer dans la conception et la construction du prototype présenté à Euroforest à l'enseigne de la société BB.Tech.

La «*Lucane*» est donc une bûcheuse-conditionneuse automatique unique en son genre. Automotrice, l'une de ses caractéristiques essentielles est de pouvoir pénétrer dans les layons, ainsi que de livrer les bûches en fagots ou en filets.

«L'objectif est de produire du bois de feu facile à empiler pour le séchage et dont la manutention puisse être mécanisée jusqu'à la livraison», explique l'inventeur. Quant aux interventions sur l'empileuse, «c'était pour éliminer des petites chutes de bois et fermer les filets, une opération qui sera également automatisée sur la machine finale».

L'engin absorbe des bois de 10 à 45 cm de diamètre. Il pèse 9 tonnes et permet de préparer 35 stères de bûches emballées ou 70 stères de vrac par jour. Sa commercialisation devrait débuter début 2011, à un prix de l'ordre de 250000 euros hors taxes.

Qualité sous contrôle

Les combinées scieuses-fendeuses plus classiques, plus ou moins automatisées, sont aujourd'hui relativemet nombreuses sur le marché. «C'est un secteur dans lequel se sont lancés pas mal de constructeurs très innovants», observe un spécialiste de la question rencontré à Euroforest. Les forestiers présents à Euroforest ont ainsi découvert une nouvelle *Rabaud* servie par un seul opérateur. Le fabricant vendéen propose par exemple, pour ses

A chaque démonstration, les curieux se pressent autour de la fendeuse combinée «Roto», création de Daniel Cornuz (aux manettes), le constructeur suisse de Chanéaz (VD).

machines à poste fixe, un deck d'alimentation à chaînes et même un dispositif de cubage automatique. Outre, bien entendu, des couteaux permettant d'obtenir des éclats pour couvrir les demandes les plus variées.

«C'est que, constate le Suisse Daniel Cornuz, patron d'Aficor, la bûche a encore un bel avenir.» Les utilisateurs des fendeuses combinées de ce constructeur vaudois ne contrediront pas son propos: «Sa qualité est facile à contrôler, elle se stocke et sèche bien», argumente notre interlocuteur, inventeur d'un couteau rotatif et de dispositifs exclusifs pour ses combinées «Roto», qui débitent des bois jusqu'à 85 cm de diamètre, en douze éclats et en un seul passage. Un fonctionnement suivi de près par une foule d'intéressés.

Dorn-Tec propose une chaîne de mécanisation de la préparation de bois de feu à un prix accessible pour des petites exploitations semi-professionnelles.

Équipement tout public (pro)

Mais l'exceptionnel ne se confond pas forcément avec le gigantisme. Abordable pour un semi-professionnel, la chaîne de préparation de bois de feu de Dorn-Tec, par exemple, vise une clientèle aux besoins plus modestes. Pour une vingtaine de milliers de francs, elle peut s'offrir une remorque pour tracteur de 7 tonnes, équipée d'une grue pour charger une fendeuse horizontale. Le tout est assujetti à la prise de force, respectivement à la prise hydraulique d'un tracteur agricole.

Cet ensemble remporte un franc succès en Allemagne, auprès d'agriculteurs ou de forestiers retraités notamment. Ils se constituent de la sorte une activité complémentaire à exercer sans épuiser leurs forces.

ad

Informations:
Euroforest avait lieu du 17 au 19 juin. Liste et adresses des exposants sous www.euroforest.fr.

Cheminée obligatoire

La France a engagé, depuis 2005, des mesures d'incitation fiscales en faveur des énergies renouvelables. Le chauffage au bois entre dans cette catégorie. Cela explique, en partie, le regain d'intérêt des Français – entreprises, collectivités publiques et privés réunis – pour le bois-énergie. L'intérêt pour l'environnement et l'augmentation du prix des énergies fossiles contribuent aussi à ce mouvement, dont l'amorce remonte aux années nonante.

Paris ajoute, aux encouragements pécuniaires, des mesures techniques qui peuvent surprendre au premier abord. Ainsi en va-t-il de l'obligation de doter toute nouvelle maison chauffée à l'électricité d'un conduit de cheminée, afin de ne pas décourager la pose ultérieure de poëles, fourneaux ou chaudières à bois.

Et ça marche: depuis l'an 2000, les ventes d'appareils de chauffage à bois progressent d'au moins 5% l'an (dernier chiffre connu en 2006) et la croissance des chauffages collectifs est environ trois fois supérieure. De surcroît, si le bois représente 87% de la production de chaleur à partir d'énergies renouvelables chez nos voisins, il ne couvre que 4% des besoins énergétiques totaux. Il lui reste donc une solide marge de progression, sachant que la France est le premier producteur européen de bois-énergie.

Malgré l'arrivée en force des copeaux et granulés, la bûche demeure la forme de bois-énergie la plus appréciée par les particuliers. Et elle dispose – tradition des cheminées, des inserts et des fourneaux oblige – encore d'un bel avenir, assurent les fournisseurs du secteur dont les stocks sont régulièrement pris d'assaut chaque automne.

Dans les bois de Saint-Bonnet-de-Joux, des visiteurs observent la dernière bûcheuse automatique présentée par le vendéen Rabaud, principal constructeur français.

INTERFORST 2010 À MUNICH

Tenues allégées à l'ordre du jour

L'équipement personnel du bûcheron évolue pour mieux rimer avec sécurité et légèreté. Du casque aux souliers, revue de détail à l'Interforst à Munich.

Par Stephan Isler et Alain Douard

Photos: Stephan Isler et Alain Douard/EFS

Directeur de EVG-Sulzberg, Elmar Luger tient en main le nouveau soulier de montagne léger anticoupure «Forest Mountain GTX» développé en collaboration avec Lowa.

Les fournisseurs d'équipements personnels occupaient une place de choix à l'Interforst, mi-juillet à Munich. Ces marques se concentrent sur l'allègement du matériel de sécurité, son confort et sur sa visibilité, afin de l'adapter à l'évolution des machines et des conditions de travail.

Entrée en matière avec Manuela Pfanner, de la direction du fabricant de vêtements du même nom: «L'arrivée de tronçonneuses plus rapides entraîne un accroissement de la demande pour des pantalons offrant une protection de catégorie II, pour des vitesses de chaîne de 24 mètres/seconde. C'est ce qui nous a incités à créer le nouveau *Gladiator II*. Notre objectif: il ne devait être ni plus lourd, ni plus chaud que la génération précédente de classe I. Ce nouveau pantalon est donc doté de huit couches de fibres – au lieu de sept – dont le tissage a été modifié: en cas de contact avec la lame, la masse de fibres libérées est ainsi beaucoup plus élevée, et c'est le critère principal d'efficacité d'un pantalon anticoupure.»

Pour gagner du poids sur ce vêtement adapté à la belle saison, le fabricant autrichien a, en outre, fait appel à des textiles innovants et retravaillé sa coupe. Côté prix, le *Gladiator II* coûte une vingtaine de francs de plus que son prédécesseur de catégorie I.

Les pieds plus légers

La marque allemande Lowa est réputée pour ses chaussures de marche imperméables. Et légères. C'est à elle que le Bavarois EVG-Sulzberg s'est adressé en voisin pour concevoir des brodequins anticoupures de montagne. Avec 1050 grammes/pièce, ces *Lowa Forest F1* et *F3* imperméables et anticoupures de catégorie I se rangent parmi les «poids plumes» de la famille. Le F1 reçoit une semelle *Vibram Teton* antiglisse avec points de fixation pour crampons métalliques. Le F3, plus estival, possède lui aussi une coque alu. «Ces chaussures allégées sont spécialement conçues pour nos clients des Alpes», précise Elmar Luger, directeur d'EVG–Sulzberg, qui les commercialise en exclusivité. La version XP permet de chausser les pieds larges. Au catalogue EVG, la paire de F1 coûte 329 euros, la F3 est à 299 euros.

Sus aux tiques!

En forêt, les travailleurs sont exposés à un risque croissant de borrélioses et d'encéphalites, principales maladies propagées par les tiques et dont l'aire d'extension s'étend vers l'ouest. De plus

Sur le stand Grube: casque et épaulettes lumineuses pour être vu dans la pénombre d'un chantier.

Le Gladiator II, *présenté ici par Manuela Pfanner, offre une protection de classe II pour le même poids que la classe I.*

Les téléphones Sonim *sont à toute épreuve. Le* Sentinel *est, en plus, doté d'un bouton d'alarme, d'un détecteur de chute, etc.*

en plus de vêtements forestiers intègrent, des pièges et protections anti-insectes. Ainsi, Pfanner mise sur le piégeage physique, avec un pli spécial qui retient les tiques dans leur ascension le long des jambes de l'utilisateur.

Son concurrent Grube propose une ligne *ForestShield Tick-Stop*. Une guêtre avec serrage velcro est intégrée à la base de ces pantalons de protection. Juste en dessus du genou ensuite, la progression des insectes est freinée par un repli spécial qui, dernier raffinement, peut accueillir des bandes imprégnées de perméthrine, sans aucun contact avec la peau de l'utilisateur.

Imprégnation complète

Chez HF Sicherheitskleidung, toute la tenue anti-insecte est imprégnée de perméthrine cristallisée. «Inoffensive pour l'homme, efficace non seulement contre les tiques mais aussi les moustiques, cette imprégnation résiste à une centaine de lavages, précise Bernd Bretthauer, directeur de la maison. Dans les faits, il reste 50% du produit après 50 lavages, qui correspondent environ à un an d'utilisation, soit, de toute façon, à peu près la durée de vie du vêtement.

Visibilité améliorée

Les personnes évoluant dans un contexte où la visibilité est amoindrie (aube ou crépuscule, mauvais temps...) peuvent

Les pantalons ForestShield Tick-Stop *sont dotés d'un canon avec velcro, de guêtres et d'une gouttière qui peut recevoir une bande de tissus imprégée d'insecticide.*

De train de chenilles en boulon imperdable

A l'occasion de l'Interforst, un jury placé sous l'égide du KWF (Kuratorium für Waldarbeit und Forsttechnik, une association fédérale allemande qui œuvre pour l'amélioration de la technique et du travail forestiers) a primé une douzaine de nouveautés inscrites au concours d'innovations.

Parmi elles, le constructeur d'engins forestiers HSM est primé pour un dispositif de gestion de puissance monté sur les abatteuses 405 H2 et permettant au moteur de travailler à un régime plus régulier, en réduisant le bruit, la consommation du moteur et les pics d'efforts sur le circuit hydraulique.

Stihl reçoit une distinction pour sa tronçonneuse MS 261, apportant des solutions innovantes aussi bien en termes d'ergonomie que de limitation d'émissions polluantes. Les améliorations portent notamment sur la filtration d'air, la réduction des vibrations, la sécurité avec un système de freinage de chaîne qui s'enclenche lorsque l'utilisateur lâche brutalement le bouton des gaz. Le capot protège-pignon est doté de boulons imperdables *(photo 1)*.

Parmi les systèmes à chenilles dont est doté un nombre croissant de machines, le train de chenilles en caoutchouc développé par le Bavarois Haas Maschinenbau GmbH & Co. KG *(photo 2)* retient l'attention du jury pour sa polyvalence, puisqu'il permet aussi de circuler sur l'asphalte. Il peut équiper différentes marques de débardeurs et d'abatteuses.

Werner reçoit une distinction pour son nouveau WFtrac 2010 *(voir l'article sur GVS dans ce numéro)*.

Côté équipement personnel, le casque Pfanner a séduit les jurés. Un système intégral dont le fabricant a réservé la présentation à ces spécialistes et qu'il dévoilera au public pour les 20 ans de l'entreprise, en septembre prochain.

Informations:
www.interforst.de
(en allemand et anglais)

Eckhard Hotz a créé un pantalon de sécurité en cuir, dans l'esprit des vêtements traditionnels bavarois.

se doter de casques fluorescents spectaculaires. Après exposition à la lumière, ces couvre-chefs restent fluorescents plusieurs heures. Jusqu'à six, précise la maison Schuberth GmbH qui commercialise cet équipement novateur.

Plus classiques, Grube propose, en complément à une tenue réfléchissante, d'adopter des pattes d'épaules à diodes lumineuses et un casque pourvu d'ampoules clignotantes. Visibilité garantie dans la nuit la plus noire. Les pattes font partie intégrante de la veste *DynaTeX-Lite*, le casque à diodes en est encore au stade de prototype. Tous deux sont notamment destinés aux environnements où évoluent des machines (abatteuses, forwarders, etc.).

Téléphone de sécurité

Il existe déjà plusieurs versions des téléphones *Sonim*, réputés à peu près indestructibles, tri- ou quadribandes, à coque étanche, antichoc, résistante à la poussière, aux hydrocarbures, à la boue, aux vibrations et capables de fonctionner sous l'eau.

La dernière livraison de cet appareil, appelée *Sentinel*, intègre un système d'alarme complet, avec notamment une touche d'appel à l'aide et un détecteur de chute. La maison Presentec, de Hambourg, dispose d'une exclusivité sur sa commercialisation pour l'Allemagne, l'Autriche et la Suisse. Elle propose aux utilisateurs du *Sentinel* une gamme de services comprenant, au choix, toute une série de dispositifs d'alerte personnelle pour les gens exerçant des métiers à hauts risques.

La touche d'alarme peut être programmée pour joindre un collègue ou une centrale. S'il est enclenché, le détecteur de chute envoie automatiquement un signal d'alerte, avec localisation de l'utilisateur par GPS, si ce dernier se trouve en position couchée ou reste immobile au-delà d'un certain laps de temps.

Loin de ces finesses technologiques, Eckhard Hotz a conçu, lui, un pantalon de bûcheron en... cuir! «J'ai voulu créer un habit résistant, fonctionnel, lavable en machine, agréable à porter. Et beau.» Il a breveté ce pantalon de style bavarois avec sa protection anticoupure 7-couches, son entre-jambe élastique et ses chevilles revêtues de Kevlar. La poche antiradiations pour le téléphone est comprise dans le prix de 249 euros!

Compacité et économie conjuguées

W. Mahler SA, à Obfelden (ZH), est depuis un an importateur en Suisse des broyeurs Chippo, construits par l'Autrichien Komptech. Un nouveau 5010 C installé sur camion 4-essieux constituait l'une des attractions en démonstration à l'Interforst. Cet exemplaire est destiné à un entrepreneur de Suisse centrale.

Ce type de broyeur à copeaux de chauffage se distingue par sa compacité, relativement à sa capacité de déchiquetage de l'ordre de 200 m³ de bois brut/heure. Les tambours du broyeur, la grue et la fendeuse (en option) sont entraînés directement par les 480 chevaux du moteur du camion. «Cette caractéristique limite les pertes de puissance et rend en outre l'engin particulièrement économe, avec une consommation d'environ 0,5 litre de diesel par m³», détaille Markus Wiget, conseiller chez Mahler.

La version de base du 5010 C se contente normalement d'un porteur 3-essieux. Le cockpit du camion aménagé sert alors de poste de commande.

Dans la configuration avec grue à cabine indépendante et fendeuse escamotable, le poids en ordre de marche de l'ensemble dépasse 26 t. Il faut donc un quatrième train de roues pour respecter la règlementation routière.

Avantage: perchée sur le mât télescopique, la cabine de la grue offre à l'opérateur une position dominante sur son chantier et sur les quatre rouleaux (ouverture maximale de 75 cm x 100 cm) qui alimentent les deux tambours.

Photos: Stephan Isler et Alain Douard/EFS

Le Chippo 5010 C est monté sur camion. Derrière, un 510 C, version remorque pour tracteur.

Ces derniers peuvent travailler à deux vitesses, 400 t/min pour les gros bois et 560 t/min pour déchiqueter des branchages. Dans les deux cas, on obtient un matériel régulier, avec peu de particules fines. Les quatre rouleaux d'alimentation qui acheminent le bois perpendiculairement sur les tambours en évitant de couper les fibres en travers pourvoient à ce résultat. L'opérateur peut aussi régler en continu la vitesse des ventilateurs, pour une précision optimale des opérations.

Le Chippo 5010 C peut être enrichi de nombreuses options, dont un dispositif hydraulique pour le changement rapide des tamis de calibrage. *ad*

Informations:
www.mahler.ch – www.komptech.com

STATISTIQUE 2009 SUR
LA TRANSFORMATION DU BOIS

Concentration et mutation structurelle dans les scieries

Comme le montrent les enquêtes de l'Office fédéral de la statistique (OFS) sur la transformation du bois en 2009, la branche des scieries a connu une mutation structurelle et un processus de concentration entre 1996 et 2009.

Alors qu'en 1996 la Suisse ne possédait encore aucune scierie d'une capacité de débitage supérieure à 100 000 m³ de bois ronds, en 2009, plus d'un tiers des grumes de sciage étaient débitées par des entreprises de cette classe de grandeur. Sur la période 1996-2009, ce sont les scieries pouvant traiter entre 10 001 et 25 000 m³ de bois ronds par an qui ont enregistré le recul de débitage le plus marqué. La catégorie des petites scieries, d'un débitage annuel inférieur à 5000 m³, s'est étonnamment bien maintenue. En 2009, elles représentaient encore 23,7% du volume de bois ronds débité. Entre 1996 et 2007, le nombre d'entreprises (sans les très petites scieries avec un débitage annuel de bois ronds inférieur à 400 m³) a chuté de 536 à 388.

Le deuxième tableau permet de constater que le débitage de bois feuillus et de bois résineux tels que le pin, le mélèze, le douglas et l'arolle, reste le domaine des scieries de petite à moyenne grandeur. Grâce à leurs scies alternatives et à ruban, elles sont capables de réagir avec plus de flexibilité pour traiter des grumes diverses et des lots de moindre volume. Les grandes scieries, elles, avec leurs lignes de canters et de scies circulaires axées sur un débit de production élevé, se limitent en général à la transformation de grumes de sciage d'épicéa et de sapin.

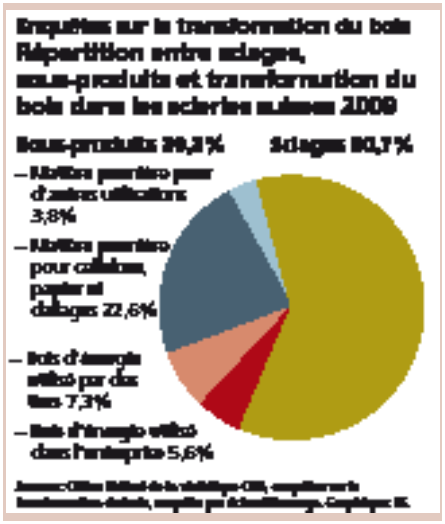

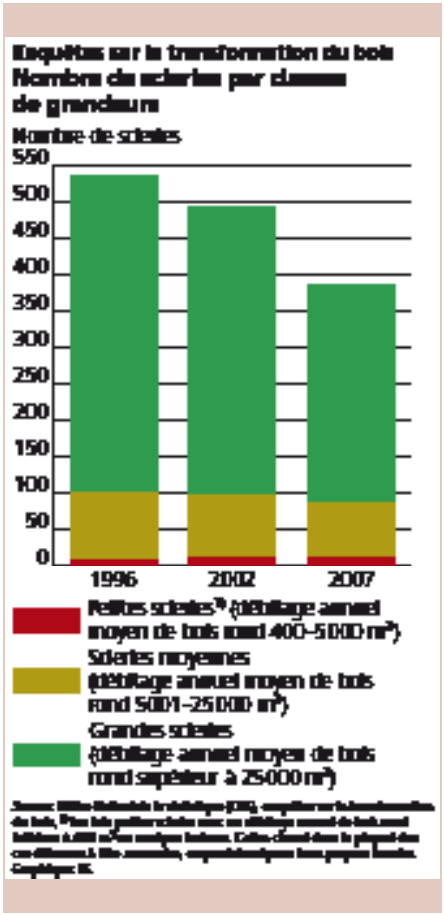

Évolution du débitage de bois rond dans les scieries de Suisse (classes de grandeurs établies selon le volume annuel de bois rond débité)

Volume de bois rond en m³/an	1996 m³	en %	2002 m³	2007 m³	2008[1] m³	2009[1] m³	en %
plus de 100 000	0	0,0	294 184	837 301	876824	894 229	36,7
25 001 – 100 000[2]	301 884	15,6	440 843	374 160	397965	408 287	16,7
10 001 – 25 000[2]	312 287	16,1	315 281	408 832	405658	312 820	12,8
5 001 – 10 000	489 654	25,3	466 518	344 906	261994	246 506	10,1
jusqu'à 5 000	832 400	43,0	757 287	583 614	570040	576 728	23,7
Total	**1 936 225**	**100,0**	**2 274 114**	**2 548 813**	**2 512 481**	**2 438 569**	**100,0**

Source: Office fédéral de la statistique (OFS), enquêtes sur la transformation du bois. [1] enquêtes par échantillonnages en 2008 et 2009. [2] en 1996, la limite de ces classes de grandeur se situe à 20 000 m³.

En 2009, à peine plus de 100 000 m³ de grumes de feuillus ont été débitées. Ce résultat reflète la dégradation du marché de ces assortiments, observée depuis quelques années.

En 2009, seuls 12,9% du bois, soit un tiers environ du volume de sous-produits (39,3%), ont été utilisés à des fins énergétiques. Près des deux tiers continuent d'être valorisés par l'industrie de la cellulose, du papier et des panneaux. *LF*

Plus d'informations sous:
www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/themen/07/04/blank/data.html

Volumes débités en bois rond, sciages et sous-produits dans les scieries par classes de grandeurs (établies selon le volume annuel de bois rond débité)

	Bois rond débité					**Sciages produits[1]**					**Sous-produits[2]**
	Résineux			Feuillus	Total	Résineux			Feuillus	Total	
Volume de bois rond en m³/an	épicéa/sapin m³	autres résin. m³	total résineux m³	m³	m³	épicéa/sapin m³	autres résin. m³	total résineux m³	m³	m³	m³
plus de 100 000	894 000	36 050	857 950	229	894 229	514 859	21 630	536 489	114	536 603	357 626
25 001 – 100 000	404 772	3 448	408 220	67	408 287	244 765	2 069	246 834	34	246 868	161 419
10 001 – 25 000	272 082	14 346	286 428	26 392	312 820	159 224	8 571	167 795	15 924	183 719	129 101
5 001 – 10 000	213 524	19 801	233 326	13 180	246 506	129 000	10 678	139 677	7 379	147 056	99 449
bis 5 000	483 943	24 095	508 039	68 689	576 728	308 868	13 511	322 379	44 653	367 032	209 696
Total	**2 232 272**	**97 740**	**2 330 012**	**108 557**	**2 438 569**	**1 356 715**	**56 459**	**1 413 174**	**68 104**	**1 481 278**	**957 292**

Source: Office fédéral de la statistique (OFS), enquêtes sur la transformation du bois. [1] Volumes calculés d'après le rendement, sans écorce.
[2] Faute de place, la répartition des sous-produits entre résineux et feuillus n'est pas indiquée sur ce tableau.

MARCHÉ DU BOIS ÉNERGIE

De gros consommateurs entrent en lice

Ces dernières années, de gros consommateurs de bois énergie sont apparus en Suisse, sous la forme de grandes centrales au bois produisant chaleur et électricité. Certaines fonctionnent déjà, d'autres sont en construction ou au stade de la planification. La carte et le tableau ci-contre donnent un aperçu de la situation actuelle concernant les grandes installations. S'y ajoutent de nombreuses centrales et installations de chauffage à distance plus petites déjà en service, en construction ou planifiées, en particulier dans le secteur de l'industrie du bois.

Les grandes installations doivent disposer de gros clients industriels ou d'un réseau de chauffage à distance performant pour valoriser judicieusement l'importante quantité de chaleur produite. Certaines de ces centrales ne peuvent être exploitées de manière rentable que durant la période de chauffage, de septembre à mi-mai.

La centrale de Berne a trouvé une solution innovante et fournit, en été, de la chaleur pour des installations produisant du froid par absorbtion destiné à climatiser des bâtiments.

Autre problème: le rayon d'approvisionnement en bois et la logistique correspondante augmentent avec la grandeur de l'installation, avec d'inévitables impacts sur l'environnement. Le trafic de poids lourds généré à proximité des centrales est une source de conflit et de résistance de la part des habitants concernés.

L'assainissement d'anciens bâtiments et les nouvelles constructions, mieux isolées, réduisent les besoins en énergie des logements; il deviendra plus difficile d'exploiter de manière rentable des réseaux de chauffage à distance. Ces locaux ne nécessitent plus que de faibles quantités de chaleur pendant les jours les plus froids. Des petits poêles à pellets suffisent à couvrir ponctuellement ces besoins.

Il convient, enfin, de signaler que le programme de rétribution à prix coûtant du courant injecté (RPC) a pu éveiller pas mal de convoitises et encourager le lancement de certains projets.

Il faudra suivre attentivement ces évolutions pour savoir combien il convient encore de construire de grandes centrales au bois en Suisse.

LF

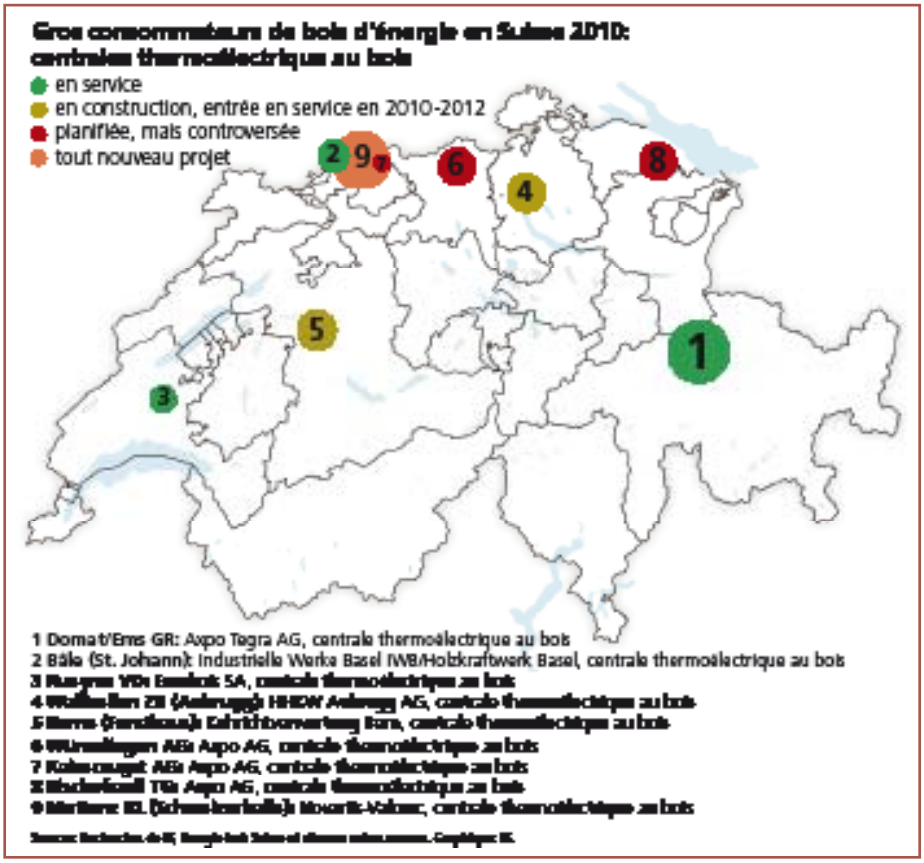
en service
en construction, entrée en service en 2010-2012
planifiée, mais controversée
tout nouveau projet
1 Domat/Ems GR: Axpo Tegra AG, centrale thermoélectrique au bois
2 Bâle (St. Johann): Industrielle Werke Basel IWB/Holzkraftwerk Basel, centrale thermoélectrique au bois

Gros consommateurs de bois d'énergie en Suisse en 2010: centrales thermiques au bois

Situation	*Besoins/ an, en m³p (env.)*	*Proportions du mélange*	*Fournisseur*	*Remarque*
Domat/Ems GR	700000	45% bois de forêt 40% sous-prod. 15% récupération[1)]	Axpo Biomag	Chaleur pour Ems Chemie et Mayr-Melnhof Swiss Timber, électricité pour réseau public
Bâle (St. Johann)	180000	50% bois de forêt 30% récup.[1)] 8% ss-prod.+éc. 12% branchages	Raurica Waldholz AG	En service de sept. à mi-mai, électricité et chaleur pour réseaux IWB
Rueyres VD	130000	60% ss.-prod. de scierie 40% écorces	Scierie Zahnd	Chaleur pour Scierie Zahnd et Enerbois (production de pellets), électr. pour Romande Énergie
Berne (Forsthaus)	280000	50% bois de forêt 40% récup.[1), 2)] 10% sous-prod.	Lignocalor Seeland AG	Chaleur et froid à distance pour Hôpital de l'Île, Palais féd., gare, électricité pour réseau EWB
Wallisellen ZH (Aubrugg)	265000	80% bois de forêt 20% branchages et ss-produits	ZürichHolz AG	En service de sept. à mi-mai, électricité et chaleur pour réseau EKZ
Würenlingen AG	250000	85% récup.	Axpo Biomag	Chaleur pour REFUNA
Kaiseraugst AG	100000	récup. et ss-prod.	Axpo Biomag	–
Bischofszell TG	220000	sous-produits de 50% coupes 50% scierie	Axpo Biomag	Chaleur pour Bischofszell Nahrungsmittel AG et chauffage à distance, électr. pour Axpo
Muttenz BL (Schweizerhalle)	jusqu'à 600000	encore ouvert	Valorec	Projet Novartis-Valorec (Novartis interessé par certificats CO_2)

Sources: indications des centrales et fournisseurs de bois, Energie-Bois Suisse, divers.
[1)] classes 1 et 2 = bois de récupération non pollué ou peu pollué. [2)] y compris bois flotté. Mise en valeur des données: LF

La commission lance un signal clair en faveur de la récolte 2010-2011

A l'issue de sa séance du 7 juillet *(voir ci-dessous)*, la Commission du marché du bois (CMB) a lancé un signal clair au niveau des prix, afin de favoriser la récolte de bois; cette décision est justifiée par la demande en hausse.

Les discussions avec les acheteurs de bois doivent commencer sans attendre afin que la récolte et la commercialisation puissent être planifiées dès à présent. Les entrepreneurs forestiers pourraient dès lors programmer leurs interventions et les abattages 2010-2011 commencer rapidement après les vacances d'été, pour profiter des possibilités d'écoulement disponibles. *EFS*

COMMISSION DU MARCHÉ DU BOIS

La demande de bois rond s'inscrit à la hausse

Selon l'évaluation de la Commission du marché du bois (CMB), le marché des grumes de résineux devrait présenter de bonnes capacités d'absorption au cours des prochains mois.

La hausse marquée des prix indicatifs signale que l'on s'attend à un accroissement des besoins. Aussi la CMB recommande-t-elle aux propriétaires de forêts de commencer le martelage et les coupes assez tôt, et de s'entendre avec les acheteurs pour la mise à disposition des bois.

Jusqu'à présent, l'évolution de l'économie suisse, en 2010, s'est révélée plus favorable que prévu. Le secteur du bâtiment devrait toutefois connaître un fléchissement. Le cours de l'euro fait peser beaucoup d'incertitudes et la cherté du franc suisse pénalise la compétitivité de l'économie forestière et de l'industrie du bois sur le marché international.

La récolte de bois dans la forêt suisse en 2009 a accusé un net recul par rapport à 2008. L'exploitation de grumes de résineux a baissé de près de 11% pour atteindre 2,57 millions de m³. C'est uniquement grâce à l'importante diminution des exportations de bois rond que l'équilibre entre l'offre et la demande a pu être maintenu. Le recul du volume récolté est principalement dû à l'exploitation prudente des propriétaires de forêts privées.

Après une évolution mouvementée de la demande et des prix au printemps, la situation sur les marchés internationaux des sciages est actuellement stable. En Suisse et dans les pays limitrophes, l'approvisionnement des scieries en bois rond est en général plutôt juste et les prix des grumes sont à la hausse. La demande de grumes de résineux devrait se maintenir à un niveau élevé.

Il faut compter en Suisse avec un besoin accru en grumes de résineux, inhérent aux faibles stocks de grumes d'une partie des scieries ainsi qu'à une demande indigène réjouissante. C'est ainsi que, pour 2010, la branche des scieries s'attend à une hausse de 10% de ses besoins. Pour 2011, elle table, pour l'heure, à nouveau sur une progression marquée du volume débité. Cependant, ces prévisions dépendent dans une large mesure de l'évolution générale de l'économie.

La faible demande de grumes de feuillus est considérée comme facteur défavorable: elle n'incite guère à exploiter les peuplements mixtes, et cela a des répercussions négatives sur l'offre de grumes de résineux. En revanche, la demande de bois-énergie, en hausse à l'approche de l'automne, a un effet stimulant.

Compte tenu des évolutions actuelles, la CMB recommande aux propriétaires de s'attaquer au martelage et d'adapter la récolte à l'augmentation de la demande. Elle conseille toutefois d'exécuter les coupes en concertation avec les acheteurs et de chercher le dialogue avant d'entreprendre les abattages.

Recommandations de prix de la CMB[1] du 7 juillet 2010
(en francs par m³, bois non écorcé, en bord de chemin, hors TVA)

Assortiment	Prix indicatifs 24 août 2009		Prix indicatifs 13 janvier 2010		Prix indicatifs 7 juillet 2010	
	Economie forestière	Industrie du bois	Economie forestière	Industrie du bois	Economie forestière	Industrie du bois
Epicea L1, 2b, B	115.–	110.–	115.–	110.–	125.–	115 à 120.–
Epicea L1, 4, B	122.–	115.–	122.–	115.–	127.–	120 à 125.–
Epicea L1, 3, C[2]	–.–	–.–	100.–	90.–	110.–	100 à 105.–
Epicea L1, 5, C	97.–	80.–	97.–	80.–	107.–	90 à 100.–
Epicea L3, 3, B	120.–	115.–	120.–	115.–	125.–	120 à 125.–
Epicea L3, 3, C	105.–	90.–	105.–	90.–	115.–	100 à 105.–
Diff. épi.-sapin	10 à 15.–	10 à 20.–	10 à 20.–	10 à 20.–	10 à 15.–	10 à 15.–
Hêtre, 4, B[3]	110.–	95.–	110.–	95.–	110.–	–.–
Hêtre, 4, C[3]	80.–	60.–	80.–	60.–	80.–	–.–

[1] L'Office fédéral de l'environnement (OFEV), division Forêts, assure la présidence neutre de la Commission du marché du bois. Les associations suivantes sont responsables: Industrie du bois Suisse, Economie forestière Suisse, Union suisse des paysans, Association suisse des entrepreneurs forestiers. [2] Introduit comme référence complémentaire par la CMB du 13 janvier 2010. [3] Sans les traverses.

LA SUISSE EN BREF

Centrale inaugurée à Rueyres

La plus grande centrale à biomasse de Suisse romande a été inaugurée, début juillet, à Rueyres (VD), près d'Echallens. Exploitée par Enerbois, une société détenue conjointement par Romande Energie et la scierie Zahnd, la nouvelle centrale absorbera annuellement 11 000 m³ de sous-produits de la scierie. Elle devrait générer 28 GWh/an de courant électrique, soit environ la consommation de 8000 ménages. La chaleur récupérée des gaz de fumée de la centrale alimente le séchoir à bois de la scierie, chauffe ses bâtiments et une dizaine d'habitations alentour. Elle est également utilisée pour sécher la sciure servant à la production de pellets. L'investissement se monte à 40 millions de francs. Romande Energie en assume l'essentiel. La centrale vise une production à moins de 20 cts/kWh, un coût bien inférieur à d'autres énergies renouvelables. Elle compte sur le programme RPC (rachat à prix coûtant) de la Confédération pour être rentable.
Voir aussi: *www.enerbois.ch*

Usine en sursis à Schöftland

L'usine de pellets de Schöftland (AG), qui produit des granulés à partir de bois frais connaît de grosses difficultés financières et techniques. Le refus de Erdgas Zürich AG de participer au sauvetage de cette entreprise pionnière met en cause sa survie à relativement court terme.

LF/W+H

USAGES SUISSES DU COMMERCE DES BOIS

La nouvelle version entre en vigueur le 1er septembre 2010

Les nouveaux «Usages suisses du commerce des bois» entrent en vigueur le 1er septembre. Consultées, une vingtaine d'organisations de la branche du bois s'étaient prononcées, il y a quelques mois, pour la révision de l'actuelle édition, parue en 2000. «Pour nombre d'assortiments, les normes et les données techniques ou commerciales avaient parfois beaucoup vieilli», explique Hans Gerber de l'Economie forestières Suisse (EFS), qui a suivi ce projet de révision. «Cette dernière a été conduite en trois parties, une pour les bois bruts, deux pour les sciages», précise le spécialiste dans une interview accordée à *Wald und Holz* en juillet.

La nouvelle édition n'apporte pas de changement concernant le cubage et le classement des bois bruts. Mais elle tient compte des instruments et appareils électroniques de mesure qui sont apparus ou se sont répandus durant la dernière décennie. Ils permettent de mesurer et quantifier des caractéristiques qualitatives dont l'évaluation relevaient auparavant du seul coup d'œil du professionnel.

A cet égard, «les nouveaux *Usages* laissent l'impression d'une complexité accrue, parce qu'ils se sont enrichis de nouvelles définitions, plus complètes», remarque Hans Gerber.

Toujours dans le domaine des bois bruts, les chapitres du nouvel ouvrage consacrés au bois-énergie et aux bois d'industrie ont été complétés. Certains facteurs de conversion ont aussi été revus.

Les réviseurs se sont aussi penchés sur la question des modalités de payements. «De mon point de vue, commente Hans Gerber, ce nouvel instrument, fruit d'un consensus entre partenaires de la branche, doit leur permettre de clarifier un certain nombre de désaccords sur des points récurrents.»

Un des reproches parfois adressés aux usages suisses est d'être trop... suisses, ce qui complique les comparaisons et le commerce avec les pays limitrophes, notamment lorsqu'il s'agit de négocier des contrats à l'exportation. Hans Gerber explique à ce sujet que les usages suisses et ceux des pays voisins se recoupent très souvent. «Mais sur des points spécifiques, certains critères de tri suisses ont été conservés lorsque leur pertinence le justifiait. C'est aussi courant à l'étranger, comme en Allemagne où des usages différents continuent d'exister entre les Länder», assure Hans Gerber.

Hans Gerber, spécialiste des marchés à l'EFS.

L'introduction des nouveaux usages est programmée en deux temps pour l'économie forestière. Leur entrée en vigueur est prévue pour le 1er septembre 2010 pour les bois bruts. Mais, d'un commun accord, les partenaires d'une transaction peuvent décider d'un délai de transition courant jusqu'au 31 août 2011. Actuellement, dans les régions, les intéressés peuvent suivre des cours d'introduction à ces «Nouveaux usages suisses du commerce des bois», une brochure qui devrait être mise en vente sous quinzaine et qui sera, notamment, disponible auprès de l'EFS-Shop.

LF/W+H

LA SUISSE EN BREF

Le KWF étend son recensement à la Suisse

Le KWF (Kuratorium für Waldarbeit und Forsttechnik e. V.), une association allemande d'intérêt public et qui fait autorité en technique forestière, a, pour la première fois, recensé les données du marché des machines forestières en Suisse. Sa statistique prend en compte les abatteuses, les forwarders et les débardeurs à câble et à grue.

En 2009, le KWF a recensé la vente de 4 abatteuses en Suisse (21 en Autriche, 33 en Allemagne). Les Suisses ont en outre acheté 11 forwarders, 6 débardeurs combinés pour bois longs et courts et 16 tracteurs à câble ou à grue.

Les auteurs de la statistique estiment que le marché a fortement reculé en 2009. Ils ne disposent pas encore de chiffres à l'appui, mais se basent sur la tendance du marché allemand, où la baisse atteint 49% pour les forwarders et même 74% pour les abatteuses.

LF

L'ÉTRANGER EN BREF

Italie

Coupe rase FS sur les wagons

Les gares desservies par l'entreprise nationale italienne des chemins de fer Ferrovie dello Stato (FS) dans le cadre du trafic par wagons complets diminuent comme peau de chagrin. Les FS ont réduit de plus de 90% le réseau de gares desservies par des wagons marchandises isolés. Il n'en existe plus que 44 aujourd'hui. Cette coupe rase a aussi de douloureuses répercussions sur les exportations de grumes et de sciages de Suisse vers l'Italie. On ne sait pas encore si les FS envisagent de supprimer totalement cette activité.

Les CFF, les chemins de fer allemands (DB) et autrichiens (ÖBB) s'efforcent de combler les lacunes. Leur objectif est de développer ensemble un réseau pour le trafic par wagons complets en Italie. Dans le cadre de cette union, ils prévoient de regrouper les wagons isolés en groupes de wagons et en trains complets.

L'organisation autrichienne ProRail veut mettre en place une stratégie innovante pour l'Italie au profit de l'industrie du bois autrichienne, très axée sur l'exportation. Le projet prévoit la création d'une plateforme présente dans toute l'Italie qui serait chargée d'assurer la répartition des wagons jusqu'au client final.

L'association européenne des trains de marchandise ERFA, qui regroupe divers acteurs du trafic de marchandises, s'attend à une détérioration profonde et à plusieurs niveaux des conditions régissant le transport de marchandises sur les rails. C'est la raison pour laquelle elle est intervenue auprès de la Commission européenne.

Informations:
CFF Cargo SA, service clients, Centralbahnstrasse 4, 4065 Bâle, tél. 0800 707 100, e-mail: cargo@sbbcargo.com, www.sbbcargo.com. Liste des points de desserte de Trenitalia pour les trafics par wagons isolés sous: www.sbbcargo.com/bedienpunkte_trenitalia_wlv_ab_1.04-2.pdf

Le kit d'affûtage est avancé!

Oregon va lancer le *Powersharp Diamond*. Ce kit de chaîne avec affûteuse a été présenté au public à la foire Euroforest, en juin. Il contient une chaîne spéciale, un guide et un boîtier d'affûtage. Présenté comme «révolutionnaire» par Patrice Mazeron *(photo)*, directeur de Blount-Oregon France, l'ensemble *Powersharp* pourra être monté sur toutes les tronçonneuses à chaîne 3/8'' hobby.

Noyau du dispositif, la nouvelle chaîne *Diamond* s'affûte par le dessus. Ce qui permet de remplacer la lime par une pierre en arc de cercle logée dans un boîtier qui se fixe à l'extrémité du plateau. Pour aiguiser, on fait tourner la tronçonneuse en appuyant contre la pierre et la chaîne retrouve son tranchant. Elle peut être affûtée environ six fois, puis doit être changée avec la pierre.

Cet article est avant tout destiné aux amateurs. «Mais nous visons aussi un public de professionnels, comme les jardiniers ou paysagistes, qui profiteront de réduire le temps consacré à l'entretien de leur machine», explique Patrice Mazeron.

Blount-Oregon Europe SA, rue de Liège 6, B-6180 Courcelles (Belgique), tél. 0032 10 30 12 99, www.oregonchain.eu, www.powersharp.com

Le treuil qui tire... le tracteur!

On a vu, à l'Interforst de Munich, ce treuil Ritter équiper des abatteuses et forwarders Valmet. Il s'agit d'un treuil à cabestan d'une capacité de 72 kN. Chargé de 300 m de câble Ø 14 mm, il pèse 1020 kilos. Sa vitesse de traction réglable en continu permet de limiter le patinage des roues motrices de l'engin, sans l'équiper de chaînes ni chenilles. Ce dispositif contribue à ménager les sols dans les conditions de récolte difficiles.

W. Mahler AG, Bachstrasse 27, 8912 Obfelden (ZH), tél. 044 763 50 90, www.wmahler.ch

Tout dans la poche

Fini la panoplie de clés et tournevis qui se perdent dans les poches (et dans la nature). Stihl a créé un outil multifonction comprenant même les clés de base (pour bougie et guide) à destination des utilisateurs de tronçonneuses. Il tombe dans la main et se fait tout petit dans les «profondes».

Stihl Vertriebs AG, Isenrietstrasse 4, 8617 Mönchaltorf (ZH), tél. 044 949 30 30, www.stihl.ch

Rigitrac: et de cent tracteurs!

Sepp et Marlies Knüsel et leurs collaborateurs construisent des Rigitrac depuis 2004. En juillet, l'entreprise a fêté la sortie du 100e exemplaire de ce tracteur à châssis articulé, fabriqué en deux versions de 90 ou 120 chevaux.

Ces véhicules ont trouvé leur clientèle dans l'agriculture mais aussi dans l'industrie, les services communaux et parmi les forestiers. L'armée en a également acheté quatre unités. Polyvalent et unique sur le marché, le Rigitrac se vend également à l'étranger, notamment en Autriche et en France.

Rigitrac Traktorenbau AG, Fänn-Aahusweg 4, 6403 Küssnacht am Rigi (SZ), tél. 041 850 15 33, www.rigitrac.ch

Pour les sols délicats

Le constructeur autrichien Konrad a amélioré son chariot de débardage à grue *Pully*. Cet engin, sans roues motrices et entièrement télécommandé est équipé d'un moteur de 100 chevaux. Il se déplace le long d'un câble fixe, dans les pentes et les terrains les plus difficiles.

Herzog Technique forestière SA, Allmend 25, 1719 Zumholz (FR), tél. 026 419 29 80, www.forsttechnik.at/schweiz/

Spots

Un frein à la main droite

Un levier placé au-dessus de la poignée arrière de la tronçonneuse: c'est l'option *TrioBrake* que propose désormais Husqvarna pour améliorer la sécurité de ses machines. Ce levier empêche l'utilisation de la scie en positions «interdites» (par exemple guide relevé) et déclenche le frein en cas de rebond ou de mouvement violent de l'outil qui provoquerait un déplacement intempestif de la main droite.

Husqvarna Suisse SA, Industriestrasse 10, 5506 Mägenwil (AG), tél. 062 887 37 00, www.husqvarna.com/ch/fr/forest/home/

CETTE RUBRIQUE...

... est ouverte aux informations concernant les entreprises et les innovations. Les communiqués doivent être envoyés à:

Rédaction *LA FORÊT*, Rubrique Spots
Rosenweg 14, 4501 Soleure
ou par e-mail à: gilardi@wvs.ch

Les envois doivent, si possible, contenir une ou des illustrations haute résolution en format jpeg, sous forme de pièces jointes (pas d'illustrations incrustées dans les textes ni de tirages sur papier ou de pdf).
Les communiqués comporteront obligatoirement une **adresse postale complète** et un **numéro de téléphone à publier,** où les lecteurs peuvent obtenir les informations qu'ils souhaitent.
La rédaction se réserve le droit de refuser, compléter, modifier les textes et les illustrations qui lui parviennent, notamment ceux qui ne correspondent pas aux conditions ci-dessus. Délai de réception: 1er jour du mois précédent la parution (non garantie). Les documents ne sont pas retournés.

PUBLICATIONS

Mieux intégrer la biodiversité dans la gestion forestière
Guide pratique
Par Marion Gosselin et Yoann Paillet

Cet ouvrage tombe à pic pour l'année de la biodiversité. Il consiste, en fait, en un recueil de fiches pratiques – vingt au total – conçues pour accompagner la démarche des professionnels de la forêt mais aussi des propriétaires forestiers en vue d'améliorer la biodiversité de leurs bois.

Ses recommandations s'articulent en deux ensembles d'actions individuelles à l'échelle de la propriété et d'actions collectives pour des territoires plus vastes.

Une partie de ces conseils de gestion (usage d'herbicides et de pesticides, gestion de coupes rases...) ne correspondent ni aux pratiques, ni à la réglementation en vigueur en Suisse. On gardera cependant de «Mieux intégrer la biodiversité» les aspects concernant l'évaluation et l'analyse de la biodiversité en forêt, les fiches touchant aux recensements des espèces, certaines explications à valeur universelle, la riche bibliographie accompagnant chaque chapitre. Entre autres exemples.

L'ouvrage vaut aussi, de ce côté de la frontière, comme témoignage de ce qui est d'usage courant en France et qui, chez nous, apparaît comme pratiques carrément prohibées ou au moins désuètes. A l'image des repeuplements monospécifiques.

Editeurs:
Éditions Quæ, c/o Inra, RD 10, F-78026 Versailles cedex, tél. + 33 130 83 34 06,
e-mail: serviceclients@quae.fr, www.quae.com.
158 pages, 29 euros + 5 euros de frais d'envoi.
ISBN: 978-2-7592-0636-0

AGENDA 2010

18 août, Arboretum, Aubonne (VD)
Fête de la mi-été, festival de tourneurs, visite guidée *les chênes de l'Arboretum*. Contes pour enfants et adultes, repas sur le thème du chêne.
www.arboretum.ch

29 août, Arboretum, Aubonne
Visite thématique guidée «Les forêts de l'Arboretum» et finissage de l'exposition *Gravures de larves xylophages*.

26 au 29 août, Klagenfurt (Autriche)
Internationale Holzmesse – Salon international du bois pour forestiers, scieurs, constructeurs et menuisiers. 450 exposants.
www.kaerntnermessen.at

3 et 4 septembre, Stein am Rhein (SH)
Rencontre des représentants des scieurs Vorarlberg-Bade-Wurtemberg-Alsace-Suisse.
www.holz-bois.ch

4 septembre, Birmensdorf (ZH)
Journée «portes ouvertes» à l'Institut fédéral de recherches sur la forêt, la neige et le paysage WSL entre 10 et 16 h.
www.wslf.ch

11 septembre, La Chaux-des-Breuleux (JU)
Rares, fascinants, dynamiques: les marais suisses, gare de La Chaux-des-Breuleux, de 13 h 15 à 16 h 45. www.wslf.ch

11 septembre, Loèche (VS)
WSL et SLF présentent leurs projets de recherche, place de la Gare, de 10 à 16 h. www.wslf.ch

16 septembre, Tavannes (BE)
Apéro-bois au *Royal* à 18 h: «A quoi sert la dendrochronologie?» avec Patrick Gassmann, responsable du laboratoire de dendrochronologie du musée d'archéologie *Le Laténium* à Neuchâtel.
Entrée libre, inscription:
info@lignum-jurabernois.ch

24 au 26 septembre, Les Cerlatez (JU)
Forêt en fête et 8e Concours cantonal de bûcheronnage. Organisé au Centre Nature, par l'Association jurassienne du personnel forestier et la Fondation rurale interjurassienne.
www.centre-cerlatez.ch

28 septembre, Bienne (BE)
Soirée d'info (à 18 h) des divisions Bachelor et Master Bois de la HES bernoise et des Ecoles techniques ES Bois Bienne. Gratuit, inscription obligatoire (tél. 032 344 02 80, courriel: infobois.ahb@bfh.ch). www.ahb.bfh.ch

7 au 17 octobre, OLMA, Saint-Gall
Exposition «Nos forêts. Une richesse pour tous.» www.foret.ch/www.olma.ch

7 octobre, Vogelsheim (F); 28 octobre, Orges
Top Programme Bois 2010, manifestations organisées par le Centre PME bois sur le thème «Internationalisation et exportation».
www.centrepmebois.ch

Cette rubrique est à **votre disposition.** N'hésitez pas à nous faire part d'événements (conférences, cours et autres) en rapport avec la forêt. **Courriel:** gilardi@wvs.ch
C'est avec plaisir que nous les mentionnerons ici et **gratuitement**. Les informations doivent être transmises un mois avant la parution.

Forêts

Forêts est l'un des trésors de la série des «livres-cubes». Malgré son apparent format (17 x 17 cm) de poche, il n'a guère vocation de baroudeur. Son embonpoint (6 cm d'épaisseur et 1,5 kg sur la balance) lui interdit de quitter le salon. Où il tiendra cependant sans peine un rôle vedette parmi les objets de lecture.

Au fil de plus de 700 pages, ce pavé nous emmène dans un tour du monde éblouissant de toutes les forêts de la planète. On y croise des arbres uniques, des canopées, des fleurs et des couleurs de chaque saison et de toutes les latitudes. On y rencontre aussi, et surtout, des habitants des bois: Pavel Sleptsov chasseur en Yakoutie, des Babenzélé cueilleurs de miel dans la forêt tropicale congolaise, la tribu Huli qui construit des ponts audacieux. La compilation englobe aussi les espèces animales et végétales, des fleurs époustouflantes dans une étonnante diversité.

Les «livres-cubes» ont pour but de montrer, à prix serré, les meilleures photos sur un thème donné, juste rehaussées de légendes. Rien d'autre. Celui-ci est particulièrement réussi. Il enchantera tous ceux qui aiment voir les forêts photographiées; il inspirera ceux qui aiment photographier la forêt.

Editeur:
Cube Book, Editions White Star, 736 p., format 17 x 17 cm. ISBN 978-88-6112-197-3. Prix: Fr. 30.40 en librairie.

VALAIS

Restaurer les murs en pierres sèches

En juin, la CAFOR a organisé un cours de restauration de murs en pierres sèches dans le Lötschental.

Texte et photos: Christina Giesch*

Les murs en pierres sèches du vignoble sur la route de Visperterminen (VS).

Le paysage des coteaux du Valais est marqué par les multiples murs en pierres sèches découpant le vignoble d'autant de lignes horizontales. On estime que mis bout à bout, les murs en pierres sèches du Valais représenteraient près de 3000 km!

Les murs en pierres sèches

Un mur est en «pierre sèche» lorsque l'ouvrage est construit uniquement en pierre et sans aucun liant (ciment, chaux ou plâtre). En Valais, ce type de mur a été largement utilisé comme mur de soutènement pour les terrasses afin de pouvoir planter vigne, champ ou verger sur de fortes pentes: les plus imposants dépassent 17 m de hauteur! En altitude, dans les alpages, des murs libres (aux deux faces apparentes) permettaient de séparer les propriétés. La construction de ces ouvrages faisait «d'une pierre deux coups». En effet, les éléments prélevés sur place pour la construction contribuaient d'autant à l'épierrage des surfaces agricoles et pastorales.

Importance écologique

Les murs en pierres sèches, comme toute zone de transition, abritent une forte diversité d'espèces végétales et animales: lichens, mousses, guêpes, abeilles sauvages, cloportes, mille-pattes, lézards, batraciens ou petits mammifères insectivores y trouvent un abri ou un garde-manger. Il est intéressant de constater que, à l'instar des peuplements forestiers, l'importance écologique d'un mur évolue au cours du temps. A sa maturité, il est plus attractif pour la biodiversité. En effet, un mur fraîchement construit n'abrite encore que peu de plantes et d'insectes. Au fur et à mesure de sa colonisation, la richesse en espèces ainsi que des chaînes alimentaires se développent.

Construction

Les murs en pierres sèches ont été construits avec les pierres du lieu: galets dans la région de Rarogne, schistes à Molignon ou pierres de moraine autour de Vex. Les éléments sur lesquels repose le mur sont appelés les pierres de fondation: elles sont de grande taille et doivent pouvoir supporter le poids du mur. On distingue ensuite les éléments de façade, pierres taillées et alignées, du cailloutis de remplissage. Le remplissage est essentiel: il faut à tout prix éviter la présence de terre dans le mur, car celle-ci l'abîmerait à force du travail de gel–dégel. Pour chaque mètre cube de mur, un parpaing, traversant la construction de bout en bout dans le sens de la profondeur, doit en assurer la stabilité. Finalement, de grandes pierres de couverture (ou «couronne») protègent le mur. Lorsque ces

Les participants au cours et leurs formateurs en pleine pose d'une pierre de couronne à l'aide d'un palan.

* Christina Giesch, ingénieur forestier EPFZ, est chargée d'affaires de la Communauté des associations forestières régionales du Valais (CAFOR).

pierres font défaut, des pierres plus petites, mais alignées verticalement, sont utilisées.

Entretien

Les techniques de construction ont évolué. Autrefois, les outils faisaient défaut ou étaient trop précieux. Si bien que les pierres, plus ou moins brutes, étaient empilées les unes sur les autres et retenues par des pierres de calage. Chaque année, les murs devaient être inspectés et les pierres de calage repositionnées ou remplacées.

Aujourd'hui, nombre de champs de seigle, souvent de petite taille, et de vergers sont abandonnés. L'entretien de leurs murs est négligé. Plusieurs programmes ont toutefois permis de restaurer une partie des murs en pierres sèches et ont ainsi aidé à conserver au paysage son cachet particulier.

L'avis d'un participant

Mario Heinzmann (triage d'Aletsch Unnergoms).

J'apprécie d'avoir l'occasion de participer au cours sur la construction de murs en pierres sèches. Ainsi, nous apprenons à faire ce travail d'une manière professionnelle. De plus, la méthode enseignée permet de réduire les frais d'entretien des murs.

Mario Heinzmann, heureux de ce qu'il a appris à l'occasion de ce cours CAFOR.

Au sein du triage, les projets de rénovation de murs sont un changement bienvenu dans la routine. Cela permet de faire un autre travail, utile pour la préservation du paysage, à un moment où les travaux en forêt sont moins intenses.

A ne pas négliger: le remplissage de l'arrière du mur à l'aide de différentes pierres de petite taille appelées «blocaille».

Pour en savoir plus

Tufnell R. et al. (1996) «Murs de pierres sèches. Manuel pour la construction et la réfection», FAFE, 84 pages.

www.stonewalls.ch (cours)

AEBI SUISSE
3236 Gampelen / BE 8450 Andelfingen / ZH
Forest - Line ...
Chars à bois et grues
Avec timon articulé. A choix avec entraînement tout terrain. Gamme complète.
KESLA
de la Finlande
Déchiqueteuses
A tambour ou à volant, pour grumes de Ø 10 cm jusqu'à Ø max. 80 cm. Entraînement par prise de force ou à moteur Alimentation par tapis ou cône d'introduction.
IGLAND
Treuils
Nouveau: rouleau de câble réglable en hauteur, le billon peut être soulevé par rapport à la force de traction. Gamme complète pour attelage 3 points ou fixe, force de traction de 2.5 t à 18 t.
Exposition dans notre Rasthof Platanenhof avec station d'essence à bas prix, restaurant et shop du Lu - Sa 8h00-22h00, Di 8h00-22h00
En bordure de la route de contournement N10 sortie Gampelen/Cudrefin
Tél. 032 312 70 30
www.aebisuisse.ch
marché de l'occasion

NEUCHÂTEL

Le bois se vend, mais hors du canton

Dans le canton de Neuchâtel, propriétaires et exploitants forestiers ont aussi souffert de la conjoncture. Et la certification fait bouillonner les esprits.

Comme un peu partout dans le pays, la certification provoque des grincements de dents chez les propriétaires de forêts neuchâteloises. «On a l'impression que le système est là pour alimenter une machine administrative, s'emporte un délégué. Les Suisses, avec leur législation, ont inventé la certification avant tout le monde! Ne pourrait-on pas obtenir une certification pour l'ensemble du pays?»

La question anime la première partie des débats de l'assemblée générale de l'Association forestière neuchâteloise (AFN), le 11 juin à Malvilliers. A l'issue de son rapport annuel, le président Jean Wenger le souligne «la clientèle souhaite du bois certifié mais ne veut pas y mettre le prix!». Et de rappeller que la question fait l'objet d'un débat au niveau national *(voir notamment les pages EFS dans ce numéro)*.

La certification est un sujet d'autant plus sensible sur Neuchâtel qu'une part non négligeable des bois est vendue à l'étranger, en particulier en France. Question de proximité géographique et de capacités de sciage, explique le nouveau chargé d'affaires, Pascal Kohler, face à un auditoire qui déplore la disparition des scieries du canton et l'abandon du projet de scierie de Luterbach (SO).

Jean Wenger

Côté récolte, un volume équivalent à 165 000 sylves (m³ sur pied selon tarif conventionnel) a été martelé en 2009 dans le canton, contre 200 000 en 2008.

Photos: Alain Douard/EFS

Une quarantaine de délégués et d'invités ont participé à l'assemblée de l'AFN à Malvilliers.

«Les prix des résineux se redressent, constate toutefois le chargé d'affaires. Les grumes affichent une moyenne de 87 francs/m³ sur l'année, et retrouvent le niveau de 2008 en fin d'exercice, soit 92 francs. Toutefois, rappelle Pascal Kohler, «on atteignait 110 francs avant Lothar». Ouragan qui, pour mémoire, s'est déchaîné en 1999, il y a plus de 10 ans.

Au programme des prochains mois, les instances de l'AFN veulent développer les services commerciaux proposés aux adhérents. Au nombre des projets figure la mise en place d'une garantie de payement, qui offrirait aux vendeurs une assurance en cas de défaillance d'un acquéreur. L'association suit en outre de près le dossier de l'AOC Bois du Jura, actuellement entre les mains des politiques, mais qui permettrait aux Neuchâtelois d'accéder à un dispositif de reconnaissance générateur de plus-value. L'AFN reconduit aussi sa cotisation à AvantiBois. La réalisation de cette scierie offrirait un débouché aux volumes de feuillus qui trouvent aujourd'hui difficilement preneurs. *ad*

Pascal Kohler, nouveau chargé d'affaires

Pascal Kohler (*photo*) est le nouveau chargé d'affaires de l'AFN. Il a pris ses fonctions en janvier 2010 et remplace Olivier Schneider, appelé à occuper le poste de responsable de la région forestière Ouest à l'Office fédéral de l'environnement.

Le nouveau chargé d'affaires est ingénieur forestier EPFZ. Il a suivi une formation complémentaire en gestion d'entreprise.

Âgé de 35 ans, il a déjà occupé différents postes à l'étranger et en Suisse, notamment, durant quatre ans, à l'Office de l'environnement du Jura, son canton d'origine, où il s'est notamment occupé de la nouvelle répartition des tâches entre canton et Confédération (RPT).

JURA

Un luthier travaille aux Cerlatez

Le Centre Nature des Cerlatez accueille un luthier. Apothéose en musique du 24 au 26 septembre.

Andreas Hochuli est frais émoulu de l'Ecole suisse de lutherie de Brienz (BE). Il est en train de construire un violoncelle et un alto en public au centre des Cerlatez. On peut le voir travailler tous les mercredis, jeudis, vendredis et dimanches après-midi. Les instruments seront prêts pour «La forêt en fête», du 24 au 26 septembre.

Informations:
www.centre-cerlatez.ch
www.symphonie-du-bois.com

JURA BERNOIS

131 hectares de nature pure

A La Neuveville, la réserve forestière du «Pilouvi – Côte de Chavannes» est née.

La Bourgeoisie de La Neuveville a créé sur ses terres une réserve forestière sur 131 ha. Entre la frontière neuchâteloise à l'ouest et jusqu'à Gléresse/Ligerz à l'est, les forêts sont, ici, d'aspect méditérranéen: garide sur des dalles rocheuses, chênaie buissonnante et hêtraie thermophile à laîche blanche. On y rencontre une faune et une flore adaptée à ces conditions très séchardes, sur un sol superficiel et maigre. Des essences d'arbres, de buissons, de fleurs variées s'y sont installés, suivis d'une faune bien adaptée à ces conditions: chênes pubescents, érables à feuille d'aubier, bois de Sainte-Lucie, buis, cornouillers mâles, orchidées, papillons, autres insectes et reptiles, comme la vipère.

Le 3 juillet, jour d'inauguration, les spécialistes Nicolas Bessire, ingénieur forestier, et Jean-Michel Jubin, forestier du triage neuvevillois, ont accompagné sur les lieux la septantaine de personnes présentes. Ils ont donné des explications justifiant la mise en place de la nouvelle réserve. La partie officielle, avec le Maître bourgeois François Marolf, le maire Roland Matti et Ruedi von Fischer, chef de l'Office cantonal des forêts, s'est déroulée plus tard en vieille ville.

Origine

Jadis, les forêts au-dessus du vignoble local fournissaient bois de feu à la ville et écorce de chêne aux tanneurs, tout en servant de zones de pâture aux chèvres et aux moutons. Les dévaloirs pour le bois, les peuplements de chênes et les clairières à la Main et au Pavillon en témoignent.

N'étant plus rentables, ces exploitations ont été abandonnées. La nature a repris ses droits et y a laissé se développer une végétation très spéciale de type méditerranéen. La Bourgeoisie, avec le concours du Canton de Berne, a décidé de protéger à long terme ce joyau. Elle a conclu un contrat de protection pour 50 ans, inscrivant ses conditions au Registre foncier comme servitudes. La zone (105 ha en réserve totale, 26 ha en partielle), propriété de la Bourgeoisie, est découpée en trois secteurs de forêts.

Le Pilouvi (gorges du Ruz-de-Vaux) est arrosé par le ruisseau qui coule à l'état naturel entre Lignières et La Neuveville. Avec la spectaculaire chute d'eau, ils rendent le secteur pittoresque. La combe comporte une association végétale avec une relative humidité.

La zone Pavillon – Gibet est un secteur qui comporte les associations du type chênaie buissonnant et garide (associations sur roche apparente).

La Côte de Chavannes présente de grandes étendues de forêts de chênes (en bas) et des forêts de hêtres (en haut). C'est le secteur du pic mar et du faucon pèlerin, avec des lisières intéressantes.

Objectifs

Cette réserve forestière, avec en toile de fond le lac de Bienne, l'Ile de Saint-Pierre et le bourg médiéval de La Neuveville, veut maintenir et favoriser une flore et une faune exceptionnelles, des associations végétales de station sèche uniques en Suisse. Elle donnera à la forêt un espace de développement naturel sans influence de l'homme, permettra le maintien du cours naturel du Pilouvi et sensibilisera le public à la biodiversité ainsi promue.

Quant à la réserve forestière partielle, les mesures prises seront, au niveau sylvicole, l'amélioration de la biodiversité par l'entretien de lisières, la sauvegarde du taillis et le développement du noyer. Des ouvertures seront pratiquées pour faciliter la pousse de la strate herbacée, de différentes orchidées et du Sabot de vénus, emblème de la réserve.

Photo: P.-Yves Vuilleumier

L'ingénieur forestier Nicolas Bessire captive son public avec ses intéressantes explications.

Si l'information au public et le suivi des mesures exécutées dans la réserve resteront des buts à long terme, il faut relever que cette réserve ne modifie en rien le droit d'accès de la population à la forêt, ni ne limite la chasse. Par contre, les manifestations censées s'y dérouler sont soumises à autorisation cantonale.

Les sentiers officiels continueront d'être entretenus par la Municipalité, alors que le long de la route et des sentiers pédestres balisés, la sécurité des usagers doit être assuré par la coupe des arbres dangereux. La responsabilité en incombe aux services concernés. Des renseignements complémentaires sont disponibles sur le site www.bourgeoisie-neuveville.ch.

Source: Nicolas Bessire, ingénieur forestier.

VAUD

Les groupements forestiers ont la cote

Deux tiers des forêts vaudoises sous le nouveau régime juridique.

En approuvant les statuts du groupement forestier Payerne-Avenches, l'exécutif vaudois fait passer à 68% la proportion de forêts gérées selon le modèle des groupements forestiers. Cette forme d'association de propriétaires publics à structure juridique solide a été introduite à fin 2006 dans la législation forestière cantonale.

Source: BIC-VD

CONFÉRENCE DES PRÉSIDENTS ET DES GÉRANTS

La certification passée à la loupe

La certification est un passage obligé pour l'économie forestière. Une stratégie doit être définie au niveau national, où l'EFS aura un rôle à jouer.

La conférence des présidents et des gérants d'associations a réuni une trentaine de personnes, à la fin juin à Soleure. Les participants ont pu disséquer les résultats du questionnaire sur la certification, auquel ont répondu dix-neuf associations. Dix-sept d'entre elles (deux voix contre) estiment que l'économie forestière suisse doit continuer à s'engager sur la voie de la certification avec les deux principaux labels actuellement disponibles, FSC et PEFC. C'est la première conclusion, essentielle, de cette enquête.

Les arguments invoqués en faveur de la certification sont principalement de deux ordres, commercial et structurel:

– La certification est un plus pour l'image du bois suisse. Sans ce précieux papier, l'écoulement du bois suisse sur certains marchés indigènes et à l'exportation serait compromis.
– La certification incite propriétaires et exploitants forestiers à progresser en permanence pour rester à la pointe de l'évolution. Ce point concerne notamment la formation et le perfectionnement professionnels des acteurs de la branche et de leur personnel.

Les avis sont cependant unanimes: la certification ne permet que très rarement d'obtenir une plus-value lors de la vente des bois. De ce point de vue, les démarches conduisant à l'obtention d'un, voire des deux labels FSC ou PEFC, sont souvent perçues comme «superflues», à plus forte raison dans le contexte suisse où le cadre imposé aux exploitants et propriétaires de forêts par la législation est déjà très strict.

Expert à la rescousse

La certification est donc considérée comme un passage obligé pour l'économie forestière suisse. Il conviendra, par conséquent, d'améliorer et de renforcer la représentation des propriétaires et exploitants forestiers dans les organismes de certification des deux labels, tant au niveau national qu'international. A cet effet:

– l'EFS devrait adhérer aux deux associations FSC-Suisse et PEFC-Suisse;
– l'EFS devrait représenter les intérêts des exploitants et propriétaires suisses auprès des instances internationales de ces deux labels.

Ces nouvelles tâches seront à intégrer dans une stratégie nationale en matière de certification forestière. Une définition plus précise des contours de ce projet devrait être tracée par un expert indépendant. Pour financer son travail, le comité central de l'EFS a reçu l'approbation de la conférence: il soumettra une demande de crédit spécial à la prochaine assemblée des délégués le 13 octobre à Saint-Gall.

Certification et traitements

Une stratégie nationale permettrait de générer des économies pour les propriétaires et le secteur forestier. Elle doit aussi inclure la question de l'origine géographique sur laquelle FSC et PEFC sont muets mais qui intéresse beaucoup les consommateurs.

Actuellement, le Certificat d'origine bois Suisse de Lignum a le vent en poupe dans les milieux forestiers et du bois, mais la question de son financement n'est pas totalement réglée et certaines conditions de son utilisation doivent encore être précisées.

La conférence des présidents s'est aussi penchée sur une motion de l'association de Saint-Gall et du Liechtenstein. Elle demande la création d'un groupe de travail pour étudier la question du traitement des bois et du cahier des charges FSC. Les traitements sont autorisés à titre transitoire jusqu'en 2014. Le groupe devra trouver des solutions pour la suite.

Informations:
LF 2/10, pp. 16-17
www.fsc.org et *www.fsc-suisse.ch*
www.pefc.org et *www.pefc.ch*

Photo: Alain Douard/EFS

Une trentaine de présidents et gérants ont participé à la conférence du 25 juin pour discuter de la certification.

2011, Année de la forêt

Ce n'est pas par hasard que l'assemblée des délégués 2010 a lieu à Saint-Gall durant l'Olma. La foire propose, en effet, une exposition spéciale sur la forêt du 7 au 17 octobre. Il s'agit d'un prélude à 2011, décrétée «Année internationale de la forêt» par l'ONU.

L'EFS invite l'ensemble de ses adhérents à renforcer leur communication durant ces douze mois. Un guide vient d'être édité pour les aider. Ce document a été présenté à la conférence et sera largement diffusé. Il peut être téléchargé sur foret.ch.

L'EFS encourage aussi ses membres à s'appuyer sur le matériel de la campagne «NOS FORÊTS. UNE RICHESSE POUR TOUS.» pour leurs opérations de relations publiques.

Rédaction:
Economie forestière Suisse
Roland Furrer
Responsable de communication
Rosenweg 14, 4501 Soleure
Tél. 032 625 88 00, fax 032 625 88 99
furrer@wvs.ch, www.wvs.ch

EFS-FORMATION

Offre de cours: la nouvelle brochure est là!

La brochure «Offre de cours Forêt» *a été totalement modernisée et actualisée.*

La nouvelle brochure «Offre de cours Forêt» vient de paraître, entièrement remaniée et corrigée. Elle décrit par le menu l'offre de cours très variée d'EFS-Formation. Cela va du cours d'initiation à la tronçonneuse (2 jours) pour débutants à la formation de plusieurs semaines pour les futurs bûcherons.

La brochure s'adresse à un public à l'avenant: aux professionnels de la forêt mais aussi aux agriculteurs, pompiers, jardiniers, aux propriétaires de forêt privée et à toute personne appelée à façonner du bois de feu, à bûcheronner à titre accessoire ou à entretenir ses bois.

Une fiche complémentaire, régulièrement actualisée et contenant notamment les prix des cours, sera encartée dans le fascicule au moment de la distribution.

Avec quelque 400 sessions de cours annuels, EFS-Formation est le principal centre de compétence suisse pour la formation et le perfectionnement dans le secteur forestier. Son enseignement, de nature pratique, est assuré par des instructeurs parfaitement qualifiés. En 2009, plus de 3500 personnes ont suivi un des cours EFS-Formation.

Les cours EFS contribuent à améliorer la sécurité du travail en forêt et du façonnage du bois, qui sont parmi les travaux les plus accidentogènes qui soient.

Informations:
La brochure est disponible gratuitement au secrétariat de l'EFS à Soleure.
Elle peut aussi être téléchargée en format pdf sous www.wvs.ch => Formation

ÖGA 2010

Bilan positif

L'EFS tire un bilan positif de sa participation à l'öga. Sa présence durant les trois jours de la manifestation horticole, fin juin à Œschberg (BE), a permis de faire connaître l'association auprès de jardiniers, paysagistes, responsables de services communaux et autres secteurs où l'offre de l'EFS est encore méconnue.

Nombre de visiteurs se sont montrés intéressés par les cours de formation, pour eux ou leur personnel. Sur le plan commercial, le Shop-EFS a enregistré plusieurs commandes de nouveaux clients, même si la température caniculaire, interdisant tout essayage, n'a pas favorisé les ventes de vêtements de sécurité.

L'öga a offert de nouveaux contacts à l'EFS.

LA FORET

L'unique revue forestière de Suisse
entièrement rédigée en français

OUI, JE M'ABONNE À LA FORÊT
(onze numéros par an)

Tarifs: Fr. 79.– par an
Fr. 55.– par an (apprentis, étudiants, retraités)
Fr. 111.– par an (pour l'étranger)

Entreprise / Nom / Prénom _____

Profession _____

Rue _____

NPA / Lieu _____

Tél. _____

À envoyer à:
Service abonnements, *LA FORÊT,* Economie forestière Suisse, Rosenweg 14, 4501 SOLEURE

Tronçonneuse de la ligue professionnelle! La nouvelle tronçonneuse STIHL MS 362 est là.

Avec un couple élevé, une faible consommation et un niveau de vibrations bas, elle se place en tête des tronçonneuses. Aussi bien adaptée pour l'abattage que pour la coupe et l'éclaircissement dans les plantations moyennes. La puissante machine convainc les professionnels dès le départ grâce à ses caractéristiques exceptionnelles. La technologie de moteur innovante, le nouveau système de filtre à air longue durée, un système anti-vibrations efficace et une chaîne haute performance à faibles vibrations, ce ne sont là que quelques-unes des caractéristiques de la nouvelle tronçonneuse professionnelle. Préparez-vous la saison prochaine à effectuer un travail efficace et ménageant les forces – avec la nouvelle tronçonneuse MS 362. Livrable dès maintenant chez votre revendeur spécialisé STIHL.

STIHL VERTRIEBS AG
8617 Mönchaltorf
Tél. 044 949 30 30
Fax 044 949 30 20
info@stihl.ch
www.stihl.ch

No. 1 mondial STIHL